

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 113 (2010)

Artikel: Vie de la Société : 145e assemblée générale
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-553673>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vie de la Société

145^e assemblée générale

Samedi 8 mai 2010

Centre interrégional de perfectionnement (CIP), Tramelan

Programme et ordre du jour

09 h 30	Accueil
10 h 00	Assemblée
	1. Ouverture
	2. Rapports et programmes d'activités
	A) Comité directeur
	B) Commissions des <i>Actes</i> et des Editions
	C) Cercles
	3. Fonds André Rais de la <i>Société jurassienne d'Emulation</i>
	4. Comptes 2009
	5. Budget 2010
	6. Déclaration interjurassienne
	7. Elections
	8. Remerciements
	9. Divers
12 h 15	Apéritif dînatoire
15 h 00	– Présentation du système de formation continue dispensée au CIP
	– Le Cinématographe de Tramelan : passé, présent, avenir

1. OUVERTURE

A 10 h 05, M. Pierre Lachat, Président central, ouvre les débats de la 145^e assemblée générale de la Société jurassienne d'Emulation. Plus de cent personnes se sont rassemblées à cette occasion au Centre inter-régional de perfectionnement à Tramelan, alors que quarante-cinq se sont excusées. Le Président salue les Emulateurs présents, les autorités politiques et plus particulièrement les membres d'honneur qui, durant des années, ont veillé au bon fonctionnement et œuvré à l'essor de la Société. M. Pierre Lachat offre ensuite une rose à l'abbé Robert Piegai, âgé de nonante-huit ans, doyen de l'assemblée. Il en remet une également à M^{me} Aurélie Cuttat, plus jeune personne présente et nouvelle membre de la Commission des Editions.

Un hommage est rendu à ceux qui nous ont quittés dans le courant de l'année émulative. Un instant de silence leur est dédié.

M. Pierre Lachat indique qu'au cours de l'assemblée il donnera la parole aux invités officiels à intervalles irréguliers, afin de rendre les débats plus dynamiques. Il passe ensuite la parole au Président de la Section hôte, M. Laurent Donzé.

M. Laurent Donzé adresse un cordial salut à toutes et à tous. Après avoir présenté le programme de la journée, le Président de la Section de Tramelan souhaite de fructueux débats ainsi que beaucoup de plaisir lors des visites guidées dans la cité du grand Emulateur que fut Virgile Rossel.

ALLOCUTION DE M^{ME} MILLY BREGNARD *Maire de Tramelan*

Au nom des autorités de Tramelan, je suis heureuse de vous souhaiter une très cordiale bienvenue dans les étoiles du CIP, lieu par excellence où l'on augmente ses connaissances quels que soient les domaines qui nous intéressent.

Sur internet, en cherchant Société jurassienne d'Emulation, j'ai trouvé ceci : société savante. Du coup, ça m'a bloquée. Qu'est-ce que je pourrais leur dire, leur apprendre ? Ils connaissent l'histoire, nos personnalités, nos artistes, Virgile Rossel, Albert Gobat, Albert Béguelin, Laurent Boillat, Marcel Monnier (je ne vais pas les énumérer tous, il y en aurait trop).

Alors... J'ai pensé que la lecture de quelques courriers d'antan, adressés au Conseil municipal, pourrait vous amuser.

En voici un :

Monsieur le Président et Messieurs, Le chemin à l'est de ma maison est un véritable casse-cou et pourtant, il est utilisé par une foule de personnes se rendant aux Reussilles ; c'est le passage direct du Bas du village à la Montagne. Je prends la liberté Monsieur le Président, vu l'importance de ce passage d'utilité publique, de vous demander de subventionner ces réparations qui, selon devis et terrain à acheter, coûtera 500 francs environ.

Une autre :

Messieurs, Par la présente, je viens vous demander s'il vous serait possible de me prolonger au-delà de 7 heures du soir, l'heure de fermeture de mon kiosque pour la vente de pistaches, châtaignes et figues. Je me permets de vous demander l'autorisation d'ouvrir une partie de la journée du dimanche.

Une autre encore :

Messieurs, J'ai fait installer une lampe électrique au-dessus de la porte d'entrée de ma maison. Comme elle est tout à fait à l'extérieur de la maison, j'aimerais que la lumière me soit donnée gratuitement, ou du moins laissée à un prix réduit. Il est facile de constater le grand éclairage que donne cette lampe sur la rue qui, précédemment, était très obscure.

Ces trois lettres datent du début du siècle passé. Je constate qu'un siècle plus tard des lettres du même type arrivent sur le bureau du Conseil. Seul le ton a quelque peu changé, mais les préoccupations sont les mêmes.

Ce qui tente aussi à prouver que rien n'est nouveau sous le soleil, c'est qu'au début du siècle passé la commune de Tramelan a eu l'idée de construire une usine, afin de permettre la fabrication de montres, donc d'offrir des places de travail à nos citoyens. Il s'agissait de la Record Watch. Il y a deux ans, la commune a eu l'idée de construire notre espace DEFI, afin de maintenir des places de travail chez nous, dans le même domaine, l'horlogerie.

Comme la Record était un principe nouveau au siècle passé, nous innovons également aujourd'hui avec la construction d'un centre médico-thérapeutique. Il s'agit de mettre à disposition de médecins généralistes, spécialistes, thérapeutes, dentistes, des locaux leur permettant d'avoir leur propre cabinet presque sans investir, et de partager certaines structures telles que réception, salle d'attente, radiologie, laboratoire. Vous n'ignorez pas le grave problème lié à cette profession ; le grand risque de voir notre médecine de proximité disparaître, ceci dans un avenir très proche. Tramelan ne peut pas se permettre de laisser échapper un privilège qui est devenu nécessité aujourd'hui, celui d'avoir trois cabinets médicaux, occupés par six médecins, qui prodiguent leurs soins dans toute la région.

La réflexion menée par le Conseil municipal est en train de prendre forme et cela nous réjouit.

Il est vrai que les projets d'avenir sont stimulants...

Revenons à la culture. Je ne voudrais pas conclure sans vous lire le très court poème de Virgile Rossel, à qui vous avez également rendu hommage l'année dernière.

MA TRAME

*Oh ! Ne raillez pas ma Trame gentille
Dont le filet d'eau se glisse et babille
Dans le court gazon de nos maigres prés !
Renoncules d'or et trèfles pourprés
Appellent en vain sa lente caresse ;
Creusant le sillon de ses bords fleuris,
Menue et rapide, elle va, s'empresse,
Comme un papillon que l'ombre a surpris.*

*Tu n'es presque rien, ma Trame fidèle,
Un vague murmure, une fuite d'aile,
Pauvre ruisselet entre les ruisseaux.
Et pourtant je t'aime et, dès le berceau,
Ta chanson sourit au fond de mon âme ;
N'accélère pas ton paisible cours ;
Bien qu'autour de toi tout change, ma Trame,
Nous fêtons encor nos vieilles amours.*

2. RAPPORTS ET PROGRAMMES D'ACTIVITÉS

A) COMITÉ DIRECTEUR



Pierre LACHAT

Président central

*Audiatur altera pars.
Il faut écouter l'autre.*

Le droit d'être entendu est une règle juridique fondamentale ; mais il ne s'agit pas d'un principe culturel, à première vue. Pourtant, sur le plan culturel, c'est aussi une démarche essentielle. Si j'admets que la culture est ouverture vers les autres, si je reconnais que la culture implique la curiosité, alors je me dois d'observer, d'écouter, de donner la parole à l'autre pour qu'il me partage sa vision des choses, pour qu'il m'apporte sa vérité. Et cet acte de partage doit se faire évidemment dans le respect de la différence, car il y a un droit à la différence.

De ce partage naîtra une nouvelle découverte de la condition humaine. Ainsi, la culture est libératrice, parce qu'elle m'apporte la connaissance et me donne la liberté de chercher, de choisir. Elle me permet de m'adapter et non de m'incliner devant les idées reçues, devant la simple nouveauté. Elle me permet de rester ce que je suis et non d'être l'autre, tout en respectant cette différence.

Comme le disait un grand cuisinier de chez nous dans une conférence récente, le sens de la culture, c'est de donner une place à chacun dans sa dignité. Et j'ajoute que la finalité de la culture, c'est l'élévation de l'âme, donc l'illustration de l'homme lui-même dans toute son humanité.

Audiatur altera pars vous disais-je. Se parler, s'écouter, débattre pour que naissent de nouvelles idées... Eh bien, c'est aussi l'histoire de la Société jurassienne d'Emulation, qui d'abord par l'étude et l'échange a favorisé cette prise de conscience d'une appartenance à une même région, qui a ensuite forgé cette identité qui relie la communauté jurassienne, qui finalement a accepté les différences qui la composent. Et rappelons-nous qu'une identité, même plurielle, reste un liant. L'Assemblée

interjurassienne l'a bien démontré dans son rapport final sur lequel nous reviendrons tout à l'heure dans nos débats.

Parce qu'au temps de la naissance de la Société jurassienne d'Emulation, il y avait peu ou prou de sociétés culturelles ou d'intérêt public, l'Emulation a occupé le terrain et a parlé au nom des Jurassiens et du Jura tout entier. Aujourd'hui, le tissu culturel et associatif s'est étoffé dans la région et l'Emulation n'est plus seule. Cependant, la SJE reste ce lieu privilégié du débat culturel parce que notre société est pluridisciplinaire. C'est là sa valeur et sa force. C'est aussi la justification de la considération dont elle jouit.

Et l'avenir de l'Emulation, c'est justement ce débat polyvalent et interculturel qui se poursuit, d'une part dans les sections comme lieu de médiation culturelle, et d'autre part dans les cercles d'études, véritables cénacles de la recherche scientifique. L'avenir de l'Emulation se situe aussi bien sûr dans la réalisation de projets concrets, telle la mise en valeur interdisciplinaire du site de Pierre-Pertuis, telle la continuation du développement du *Dictionnaire du Jura sur internet (DIJU)*, ou encore les publications de nos *Actes* et de nos éditions.

Voilà comment je vois l'avenir de notre société.

Et je termine par cette métaphore : la culture est comme la marche de l'écrevisse, elle est tournée vers le passé pour aller de l'avant. En d'autres termes, elle puise dans l'expérience et le vécu pour affronter le présent et préparer l'avenir de l'homme.



Thibault LACHAT

Secrétaire général

Nous sommes à Gleiwitz au début de 1945. Gleiwitz, un camp de concentration dans lequel se trouve Elie Wiesel. Ce dernier nous confie l'histoire tout en humilité mais ô combien lumineuse de Juliek, le violoniste polonais.

Rompu de fatigue, Elie Wiesel cherche le repos sur un lit trop dur pour le trouver et laisse aller son esprit aux seules pensées que son entendement et son corps lui permettent, celles du sommeil et de la mort.

Je réfléchissais ainsi lorsque j'entendis le son d'un violon. Le son d'un violon dans la baraque obscure où des morts s'entassaient sur les vivants. Quel était le fou qui jouait du violon ici, au bord de sa propre tombe ? Ou bien n'était-ce qu'une hallucination ?

Ce devait être Juliek.

Il jouait un fragment d'un concert de Beethoven. Je n'avais jamais entendu de sons si purs. Dans un tel silence.

[...]

L'obscurité était totale. J'entendais seulement ce violon et c'était comme si l'âme de Juliek lui servait d'archet. Il jouait sa vie. Toute sa vie glissait sur les cordes. Ses espoirs perdus. Son passé calciné, son avenir éteint. Il jouait ce que jamais plus il n'allait jouer ¹.

Dans la sombre indifférence du camp, seule une lueur subsiste, seule une flamme vacillante joue encore la mélodie d'une humanité lésardée, chétive chimère, fil ténu qui relie Juliek et son vain auditoire à leur vie d'hommes.

A la haine froide et au sourd mépris de ses tortionnaires, Juliek répond par ce souffle mélodieux qui trouve son rythme dans le mouvement imperceptible d'un archet. Ce souffle, car l'esprit est souffle – *Seul l'Esprit, s'il souffle sur la glaise, peut créer l'Homme* ² nous dit Saint-Exupéry –, est le dernier rempart, dans le monde écroulé des prisonniers, d'une humanité qui refuse la mort. Ces quelques notes, futiles et dérisoires, donnent ainsi à Juliek de recouvrer sa dignité d'homme.

A l'image de ce souffle mélodieux, la culture peut être ce sursaut d'humanité, mais elle doit être aussi et surtout la lutte permanente au nom

d'une idée de l'humanité, un combat au nom de l'humanité contre ce qui réduit l'homme, contre les totalitarismes quels qu'ils soient, à commencer par les totalitarismes politiques à l'instar du régime nazi – et c'est bien ce que fait Julie, il transcende la trivialité de sa vie loqueteuse pour se sublimer et rejoindre Euterpe.

La culture est donc un combat au nom de l'humanité contre les totalitarismes, qu'ils soient ceux des modes, des masses, de la pensée unique, contre tout ce qui tend à nuire à la diversité humaine et culturelle. Ceci n'est pas son but, mais relève de son essence même. La culture est polyphonie, sinon elle n'est pas, ou alors elle est pervertie.

La culture est polyphonie en invitant chaque être auquel elle dessille les yeux à reconnaître en chaque homme sa part d'humanité. Elle rend l'homme plus respectueux – il s'agit bien de respect et non pas d'une molle tolérance qui trouve son accomplissement dans l'indifférence à l'autre – elle rend, disais-je, l'homme plus respectueux en lui dessinant les contours de la différence, de la pluralité de nos mondes et de nos univers. Elle le rend plus conscient aussi de sa petitesse face à ce qui le dépasse, face à une nature contre laquelle les bienfaits de la civilisation ne peuvent nous prémunir, face aussi à la beauté qui nous élève. Humblement, l'homme devient conscient qu'il partage la même condition que ses semblables, ce qui en fait un être responsable et solidaire de cet autre si proche et si lointain. L'étranger n'est plus un risque ou un danger, il devient un ami et un allié, car la culture nous a affranchis de nos peurs en nous rendant confiants en notre humanité.

*L'émulation, c'est le serment de rapprocher les hommes, de leur permettre de se tendre la main, pour le meilleur*³, nous rappelle Pierre-Olivier Walzer. En tant qu'association culturelle, la *Société jurassienne d'Emulation* se doit de participer pleinement à cette œuvre visant à défendre au nom de l'humanité la richesse de nos cultures, à promouvoir la polyphonie de nos identités.

Et c'est à une *Emulation* polyphonique que je veux croire, à une *Société* qui soit le reflet de nos régions jurassiennes, mosaïque de notre culture locale et régionale, à une *Société* qui cherche à aller toujours plus haut dans les domaines scientifiques, artistiques, culturels. Je veux croire aussi à une *Société jurassienne d'Emulation* ouverte au plus grand nombre, à une *Emulation* qui se veuille accessible et qui offre au plus petit et au plus faible le plaisir de pouvoir prendre place à la table des muses. C'est dans ce sens qu'il nous faut inscrire notre action.

Les activités de cette année émulative ont été riches et variées. Dans un souci de continuité, nous avons poursuivi les grands projets de l'*Emulation* à commencer par celui de Pierre-Pertuis, mené par Jean-Jacques Schumacher et Marcelle Roulet. Fruit de la collaboration de nos Cercles, ce projet vise à mettre en valeur un lieu connu depuis l'Antiquité, lieu de

passage, trait d'union entre les différentes parties de notre région interjurassienne. Par ceci, la *Société jurassienne d'Emulation* souhaite rappeler et marquer son attachement inconditionnel à l'illustration de l'ensemble du Jura historique.

Coordonné par Clément Saucy, le projet de mémoire orale qui a pour thème les « habitudes alimentaires » dans le Jura bernois est le résultat d'une collaboration harmonieuse avec Mémoire d'Ici à Saint-Imier. L'historienne Laurence Marti a recueilli près de quarante témoignages. Il s'agit désormais de définir les images parmi une large palette de documents iconographiques déjà retenus. Une publication est ainsi prévue pour cette année encore.

Aussi, encouragés par un débat fécond et par la riche émulation de la Conférence des Présidents de Cercles à l'origine du projet Pierre-Pertuis, nous avons voulu créer une Conférence des Présidents de Sections que nous souhaitons tout aussi émulative ; l'objectif étant de réfléchir à la raison d'être de nos Sections et à leur rôle non seulement en tant qu'organe de la *Société*, mais aussi en tant qu'acteur culturel local voire régional.

Le Comité directeur souhaite réaliser – enfin – un projet dont la *Société jurassienne d'Emulation* caresse l'idée depuis bientôt un siècle – 1916 pour être précis –, il s'agit du projet d'un armorial des familles jurassiennes. Ceci permettra en outre de mettre en valeur les fiches héraldiques du Fonds André Rais.

Une galerie virtuelle devra aussi voir le jour sur notre site internet. Elle présentera les quelques œuvres reçues d'artistes jurassiens ayant collaboré aux ouvrages publiés dans « l'Art en œuvre ». Ainsi il sera possible de découvrir une collection qui jusqu'à ce jour n'est visible – et partiellement – que pour les visiteurs du secrétariat.

Au terme d'une première année d'activités au sein du Comité directeur, je tiens à remercier l'ensemble de ses membres pour leur soutien, leur investissement et l'esprit qu'ils insufflent à l'*Emulation*. Plus particulièrement merci à toi, Pierre, qui as su m'initier aux joies émulatrices, avec finesse, avec rigueur aussi, mais encore et surtout avec une amicale bienveillance. Merci Pierre pour cette année de collaboration fructueuse.

Un merci particulier aussi aux membres de nos deux Commissions – *Actes* et *Editions* – dont le travail remarquable contribue au rayonnement de l'*Emulation*, au même titre par ailleurs que nos Cercles et nos Sections auxquels j'adresse ma reconnaissance et celle du Comité directeur.

Finalement, il serait discourtois d'oublier celles qui quotidiennement veillent à la bonne marche de l'*Emulation*, je veux parler de nos deux secrétaires, Natalia et Claudia. Je vous exprime ma gratitude pour votre engagement sans égal dans notre Société.

ALLOCUTION DE M^{ME} CORINNE JUILLERAT
Vice-présidente du Parlement jurassien

C'est avec un grand plaisir que je représente le Parlement de la RCJU à l'assemblée générale annuelle de votre société. En tant que deuxième vice-présidente de notre législatif, je remplace aujourd'hui M. Michel Juillard, retenu à Porrentruy où l'Université de Bâle, dans le cadre des activités liées à son 550^e anniversaire, organise une journée de rencontre au Lycée cantonal, pépinière de choix à n'en pas douter, pour quelques futur-e-s émulateurs ou émulatrices.

Je dois cependant vous avouer que faire officiellement mon premier discours en tant que représentante de notre législatif devant un public tel que celui réuni en ce jour par votre société n'est pas la chose la plus aisée que j'aie eue à faire ces derniers temps. Que dire à ceux qui savent tout ou presque, et surtout, qui ont l'habitude d'être bercés par les proses irréprochables, pour ne pas dire sublimes, de vos orateurs coutumiers.

Heureusement, votre Président m'a donné des consignes très claires que je vais appliquer à la lettre : *Une minute pour le salut du Parlement à la culture, notre ordre du jour est très chargé...* Ceci me convient d'autant plus que j'aurai peut-être à refaire l'exercice quand je serai une vraie Présidente...

Me revient donc l'honneur de vous dire combien le Parlement jurassien apprécie votre contribution, au travers de votre investissement pour la culture, à la visibilité et au panache de notre canton au-delà de nos frontières politiques et géographiques. Vos activités diversifiées, des conférences aux publications et autres contributions scientifiques, sont autant de démarches garantes d'une envie incessante de faire progresser notre société. Le rayonnement du Jura et de ses magnifiques personnalités est ainsi porté à bout de bras par l'engagement collectif des émulateurs jurassiens notamment.

La culture est un vecteur indispensable pour les valeurs qui nous sont chères. Pour ma part l'épanouissement de chaque individu, sa capacité d'autonomie, sa capacité à faire des choix et à les exprimer sont des choses essentielles. Comment pouvoir envisager cela sans la connaissance, mais surtout sans l'accès à cette dernière ?

La culture joue selon moi un autre rôle essentiel : celui de créer du lien social. Les relations humaines, le lien à autrui, le sentiment d'appartenance au groupe sont des conditions indispensables pour qu'une personne puisse vivre harmonieusement. Ce sont des éléments primordiaux pour éviter le repli sur soi, l'exclusion, l'oubli. Une identification culturelle, mais aussi des engagements divers dans les sociétés, notamment dédiées aux activités culturelles, sont importants pour chacun de nous.

Ainsi, face à l'intensification des problèmes sociaux, il apparaît que le principe de démocratisation culturelle prend aujourd'hui toute sa place dans les politiques de lutte contre l'exclusion et de réhabilitation de la personne. Cela me plaît et je serais heureuse que politiques et acteurs culturels s'associent dans cette démarche ambitieuse. Imaginer de nouvelles passerelles entre écrivains, peintres et artistes de tous genres et tous les publics : quel beau défi !

Aujourd'hui, à Tramelan, lieu symbolique de la dimension inter-jurassienne de votre Société, je souhaiterais encore remercier la Société jurassienne d'Emulation pour son travail à l'Unité culturelle du peuple jurassien tout entier. Par la connaissance de l'Histoire jurassienne, par la diffusion de sa culture, par le talent de ses personnalités, le sentiment d'appartenance et l'envie de participer à l'avenir commun de notre magnifique région ne peuvent que grandir jour après jour au travers de la population.

B) COMMISSIONS

COMMISSION DES ACTES



Martin CHOFFAT

Responsable

La version 2009 des *Actes* se caractérise tout d'abord par deux constats qui ne révèlent rien de bien extraordinaire, mais qui méritent tout de même qu'on les mentionne : avec ses 450 pages de textes, le volume a diminué de plus de 70 pages, répondant ainsi aux objectifs fixés par notre Commission et le Comité directeur ; plus épais mais moins lourd, imprimé sur un papier léger mat, il rend la tenue plus confortable et la lecture plus aisée, tout particulièrement à la lumière artificielle.

Ces constats faits, le lecteur a tout loisir de satisfaire ses envies de connaissances ou de curiosité de spécialiste ou d'amateur éclairé, en s'intéressant aux articles de son choix.

Les *Actes* conservent année après année la même charpente de base : sciences, histoire, lettres, arts ; événements particuliers et hommages divers ; vie de la Société.

Notre Commission s'efforce toujours de garantir un juste équilibre entre les différentes rubriques et une variété des sujets traités et des auteurs.

Force est de constater cependant que, du point de vue géographique, certains membres de la SJE trouvent peu de traces d'auteurs et de sujets concernant directement leur région. Il nous appartient donc de solliciter les Cercles et les Sections pour qu'ils incitent leurs membres à nous faire des propositions qui répondent aux critères fixés dans le règlement de publication qui se trouve sur le site www.sje.ch/Actes/Règlement.

En outre, nous nous soucions de proposer régulièrement des créations dans le domaine littéraire, seul domaine dans lequel il n'y a pas de liste d'attente et pour lequel nous souhaitons une meilleure représentation.

Cela dit, le contenu des *Actes* de cette année est tout aussi éclectique que celui des années antérieures, et nous nous en réjouissons.

Neuf sujets sont abordés dans la rubrique **scientifique**.

En astronomie, la découverte d'une comète périodique à Vicques retient l'attention. Viennent ensuite quatre articles touchant à l'inventaire de la collection de coquillages du chanoine Eberstein (1719–1797), à l'importance de la revitalisation et de la protection des zones humides dans le Jura, à la découverte près de Rondchâtel, entre 1980 et 2004, d'une grande quantité d'oursins dans un excellent état de conservation, aux teneurs excessives en nitrates dans les sources et étangs de la vallée de la Cœuvatte.

Un texte tente d'expliquer les raisons de l'éboulement du 15 mars 2008 au tunnel de la Roche et les travaux confortatifs qui ont été rendus nécessaires.

Le lecteur apprendra aussi comment le sol est utilisé de manière optimale dans les forêts de noyers au Kyrgyrstan.

Enfin, on découvrira une étude du rat des moissons dans son milieu naturel (étangs de Damphreux) ou en captivité et un autre sur la gestion des effectifs des sangliers dans le canton de Genève.

En **histoire**, le XVIII^e siècle ouvre les feux avec une analyse des relations entre les princes-évêques de Bâle et le Conseil souverain d'Alsace et une « enquête » sur les démêlés du volontaire Kusnick avec le commissaire Roussel, à la suite d'un attentat commis à Porrentruy en 1796.

Au XIX^e siècle, c'est l'historique de la création de l'Ecole d'horlogerie de Saint-Imier qui est évoqué.

Puis un article traite de la « complicité » franco-suisse en 1944-1945 et de la rencontre entre les généraux de Lattre et Guisan.

Enfin, des compléments ou modifications sont apportés à l'édition 2005 des noms de famille jurassiens.

La partie **littéraire** présente le discours prononcé par Pierre Voélin à l'occasion de sa réception à l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts, un recueil de poèmes d'Eric Sandmeier rassemblés sous le titre *En quête aiguë*, et l'habituelle et attendue chronique littéraire qui met en lumière dix-sept œuvres d'auteurs « jurassiens ».

Dans le domaine des **arts**, un texte émouvant retrace la trajectoire artistique et humaine de Francis Monnin, peintre jurassien décédé en 2009.

Après ces quatre grands piliers des **Actes**, un bel et juste hommage est rendu à la SJE à travers l'intégrale des discours prononcés à l'occasion de la remise du Prix 2008 de l'Assemblée interjurassienne.

Enfin, la **Vie de la Société** décrit le plus précisément possible toutes les activités déployées durant l'année par les Cercles d'études et les Sections établies dans le Jura et ailleurs.

Mesdames et Messieurs, je termine en vous assurant que la passion et l'amour du travail bien fait animent en permanence les membres de notre

Commission. Nous souhaitons donc vivement que vous partagiez notre enthousiasme à la lecture des présents *Actes*. Nous vous encourageons non seulement à participer activement à la vie de vos Sections et de vos Cercles, mais encore à susciter autour de vous l'intérêt des créateurs et des chercheurs : ils seront toujours les garants de la richesse culturelle déployée dans le Jura et le Jura bernois.

Je tiens encore à remercier du fond du cœur mes trois compagnons de route pour leur chaleur humaine et leur sens des responsabilités, le Comité directeur pour sa confiance, les auteurs et toutes celles et tous ceux qui contribuent à la réalisation des *Actes*, et enfin les annonceurs et les lecteurs pour leur fidélité.

COMMISSION DES ÉDITIONS



François FRICHE

Responsable

Avant toutes choses, vous devez savoir que le trio de la Commission est devenu quatuor. Ainsi, pour assurer la qualité et le suivi de nos projets, Aurélie Cuttat nous a rejoints. Jurassienne d'origine, elle habite à Genève où elle travaille au Grand Théâtre. Elle vient ainsi étoffer notre commission par ses compétences et son ouverture sur d'autres disciplines, théâtrales et artistiques notamment.

En novembre 2009, deux ouvrages sont parus dans la collection « rouge et or », deux sources historiques qui font la lumière sur un coin d'histoire de notre région : «Le Journal de pratique de Nicolas Godin (1727-1805), chirurgien des quatre derniers princes-évêques de Bâle à Porrentruy» par Damien Bregnard, Jean-Pierre Gigon et Bernard Chapuis et «Le Journal de mon père, Virgile Rossel, de Jean Rossel» par François Noirjean et Antoine Glaenzer.

Au début de l'année 2010 est sorti de presse «Ritratti. 78 portraits d'immigrés italiens», textes de Michel Hänggi et photographies de Géraud Siegenthaler. Ce livre d'une grande qualité littéraire et artistique est un véritable hommage aux figures italiennes de notre région. La sortie du livre a permis d'organiser une magnifique soirée à la Galerie du Sauvage à Porrentruy, où la culture et la communauté italiennes ont été mises à l'honneur.

Le mois de juin a vu la sortie d'une première réédition des œuvres de Robert Caze, «Le Martyre d'Annil», roman naturaliste de celui qui vécut dans le Jura entre 1873 et 1880 et fut l'un des premiers présidents de l'Emulation. Coédité par la SJE et les Editions du Lérot en France, le roman comprend une longue introduction qui apporte un éclairage nouveau et complet sur l'œuvre et la vie de l'auteur, rédigée par René-Pierre Colin, professeur émérite de l'Université de Lyon et Arnaud Bédard, journaliste et passionné de Robert Caze. La sortie du livre le 17 juin 2010 a été marquée par différentes conférences riches et enthousiastes de René-Pierre Colin au Lycée cantonal et à l'assemblée générale du Cercle littéraire.

En novembre 2010 sortira «C'est pas tous les jours dimanche ! Les repas quotidiens dans le Jura (années 1920 à 1950)», fruit des recherches de Laurence Marti sur les habitudes alimentaires dans le Jura au début du siècle. Ce long travail de sauvegarde de la mémoire orale a été mené en collaboration avec Mémoires d'Ici à Saint-Imier. L'ouvrage comprend de nombreuses images, photographies et affiches publicitaires de l'époque.

Enfin, d'autres projets plus ou moins avancés et annoncés verront le jour durant l'année 2011 : le volume attendu sur la «Balade de Séprais» dans la collection « L'Art en œuvre », collection graphiquement revisitée ; un volume dans la même collection sur l'artiste «Laurent Boillat» ; une version papier de l'«Atlas du Jura historique», en collaboration avec le Cercle d'études historiques et le *DIJU* ; un «Catalogue raisonné de botanique» d'Eric Grossenbacher. Nous prévoyons également d'imprimer un nouveau catalogue mis à jour de l'ensemble de nos ouvrages.

Vous le voyez, les projets sont nombreux et ne reflètent finalement qu'une petite partie des très nombreuses demandes que nous recevons chaque mois. Ainsi, pour nos séances qui ont lieu une fois par mois entre Porrentruy, Neuchâtel, Genève et Lyon, l'ordre du jour est passé de la dizaine à la vingtaine de points à traiter ! Malgré ce travail, ou plutôt par ce travail, c'est avec un grand plaisir que nous cherchons à faire vivre nos éditions qui sont finalement une belle vitrine pour notre Société. Notre visibilité éditoriale passe par la publicité auprès des émulateurs, par les rayons des librairies, les articles des journaux et les différents événements à la sortie des ouvrages. Nous avons également été présents à plusieurs manifestations, notamment au Printemps de la poésie à Tavannes l'année dernière et au 135^e congrès du Comité des travaux historiques et scientifiques qui a eu lieu à Neuchâtel en avril dernier.

En 1931, André Breton écrivait : *Lisez Robert Caze !*. En 2010, la Commission des Editions répond : *Lisons Robert Caze ! Et lisons Nicolas Godin, Virgile Rossel, Michel Hänggi, Géraud Siegenthaler, Laurence Marti et tous les ouvrages de la Société jurassienne d'Emulation !*

ALLOCUTION DE M. JEAN-RENÉ MOESCHLER

Président de la Section « Culture » du Conseil du Jura bernois

C'est avec grand plaisir que je me suis inscrit pour participer à cette assemblée. Je vous remercie donc pour votre invitation. Je n'avais pas prévu d'abuser de ce perchoir, et me serais contenté d'être un auditeur attentif.

La demande de la Chancellerie du canton de Berne, adressée au Président de la Section «Culture» du Conseil du Jura bernois, m'oblige à

déroger à cette passivité. L' élu autonomiste a donc l' agréable mission de vous adresser les meilleures salutations du Conseil-exécutif bernois et ses vœux de succès dans vos activités présentes et futures.

Ses membres vous prient d' excuser leur absence, éloignés qu' ils sont de la scène jurassienne par d' autres occupations.

Dans la foulée, je me fais également le porte-parole spontané du Conseil du Jura bernois qui s' associe ainsi à cette marque de reconnaissance.

Ce qui précède m' oblige, et j' en profiterai, bavard impénitent, (mais serait-ce pour compenser le silence assourdissant de l' atelier du peintre ?), de vous transmettre quelques informations...

Nous avons maintes fois évoqué ici le retour officiel de la SJE, une de nos premières institutions communes, sur la scène culturelle bernoise. Cette reconnaissance a été reconduite et est en bonne place dans notre concept culturel, charte qui salue votre travail faisant fi des frontières et votre engagement constitutif de notre identité jurassienne. Vous n' avez pas répondu à la disponibilité budgétaire que nous avions prévu pour vous. En effet, une somme équivalente à celle attribuée par le canton du Jura a figuré à notre budget, mais évidemment « budget » ne veut pas dire « attribution des fonds » : il s' en fallait de projets. L' offre avait été transmise et expliquée aux représentants du Comité directeur de vive voix lors d' une rencontre à Delémont. Des projets d' extension significatifs de la place de la SJE au Sud auraient pu voir le jour ! A remettre sur le métier et à nouveau convaincre dans le futur.

Parlant de reconnaissance, formelle celle-là, je pourrais y associer le frère cadet de la SJE, je veux nommer l' Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts, créé il y aura juste soixante ans cet automne. Nul doute que vous allez en faire mention.

En effet, c' est au cours de l' allocution d' ouverture de la 84^e assemblée générale de la Société jurassienne d' Emulation, le 8 octobre 1949 à La Neuveville, que Marcel Joray proposa la création d' une « Académie jurassienne » qui devait combler le manque d' institutions académiques dans le Jura ainsi que l' absence de *cette atmosphère d' intense vie intellectuelle qui émane des hautes écoles et qui baigne le pays, le féconde, et le nourrit*. Réalisant que son initiative n' aurait pas grande chance d' être poursuivie dans le cadre de l' Emulation, il prit la décision de réunir vingt-sept Jurassiens issus de diverses sociétés savantes comprenant peintres, sculpteurs, écrivains et enseignants universitaires. L' Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts naquit le 21 octobre 1950, au château du Schlossberg à La Neuveville, sous la responsabilité d' un comité provisoire que présida Joray.

J' ai le plaisir de vous annoncer, en primeur, me faisant ici son représentant, que l' Institut jurassien publiera ces prochains jours son cahier N° 4/2010 sur l' anabaptisme jurassien, intitulé « L' anabaptisme en

questions ». Fruit du colloque du même nom, tenu au mai 2009 à Saint-Imier, cette réunion publique visait à tordre le cou au mythe de l'accueil, par la grâce de la bonté du prince-évêque, des anabaptistes au-dessus de mille mètres d'altitude, ce avant l'invention du système métrique ! Le but a été atteint par d'éminents historiens et théologiens de l'anabaptisme jurassien. Ce cahier de nonante-six pages sort de presse ces jours et sera disponible dans toute bonne librairie et à la Bibliothèque cantonale à Porrentruy, dès les journées d'études de l'Institut jurassien, ouvertes au public, les 29 et 30 mai, à Delémont.

Autre chantier réjouissant, le CREA, dont vous aurez certainement à reparler. La solution sur deux sites a démontré ses avantages, et ainsi, j'ai eu le plaisir d'obtenir le plein soutien du CJB pour ce projet.

Maintenant une étude financière approfondie, un concours architectural et la nomination d'un directeur pour une programmation zéro devraient combler les attentes des gens des arts de la scène, mais la balle est dans le camp de nos exécutifs cantonaux. Notons au passage que ce projet n'aura de sens et de chance de succès qu'avec le plein engagement des gens des arts de la scène, qui doivent le nourrir et faire front commun pour l'obtenir.

Dernier événement : le Conseil du Jura bernois vient de se doter d'un règlement d'attribution d'un prix des arts, des lettres et des sciences, destiné aux créatrices et aux créateurs du Jura bernois. Ce prix sera attribué une fois par législature ; il se monte à vingt mille francs. En parallèle, une à trois distinctions, dotées de cinq mille francs chacune, pour mérites culturels, seront attribuées en cours de législature. La commission du prix sera constituée pour moitié de politiques et pour l'autre de spécialistes des domaines culturels reconnus dans notre concept.

Voilà de quoi réjouir tout le monde et, si tous se réjouissent du bien des autres, il n'y aura pas de déçus.

C) CERCLES

CERCLE DE MATHÉMATIQUES ET DE PHYSIQUE



Benjamin BERGE

Président

Le Comité du Cercle s'est réuni **les 18 mars et 21 octobre 2009** pour préparer la 13^e assemblée générale, organiser les conférences, traiter les dossiers en cours (voyage du Conseil 2009 ; projet « Pierre-Pertuis », collaboration avec le Cercle d'études scientifiques ;...) et mettre à jour le site internet.

La 13^e assemblée générale s'est tenue **le 21 novembre 2009** à l'Hôtel de Ville de Tavannes. Après avoir salué et souhaité la bienvenue à la trentaine de participants, le Président du Cercle passe à l'ordre du jour. Au cours de la partie administrative, il est traité en particulier du point 2 : démissions et élections. Arrivés au terme de leurs trois mandats statutaires (douze ans), Charles Félix, Président, et Aldo Dalla Piazza, membre, ont demandé à être déchargés de leur fonction. Pour les remplacer, l'Assemblée générale nomme Benjamin BERGE à la présidence et Maxime Zuber comme membre du comité. Ces deux nouveaux membres sont d'éminents mathématiciens. Benjamin BERGE a fait ses études en France, aux universités du Havre et de Nancy et enseigne au Lycée cantonal de Porrentruy ; Maxime Zuber professe au Gymnase français de Bienne, à l'Université de Neuchâtel et à la Haute Ecole Arc de Delémont. Pour le reste, tous les points de l'ordre du jour sont acceptés.

Il est alors procédé à l'attribution du Prix du Cercle de Mathématiques et de Physique 2009. Hasard ou simple réalité des choses, c'est à un jeune homme de Tavannes, Cyrille Polier, qu'est remis le Prix du CMP. Destinée à récompenser des jeunes gens ou des jeunes filles qui ont réalisé un travail traitant d'un sujet scientifique démontrant des qualités de contenu et de présentation, cette distinction est la septième du genre. Intitulé « Aérodynamique », le travail du lauréat porte sur les différentes interactions physiques s'exerçant sur les ailes de types divers, en flèches ou delta, d'un avion. Un phénomène qui titillait Cyrille Polier depuis tout

petit et qu'il explora pour son travail de maturité au Gymnase français de Bienne, en juin dernier. Soufflerie, maquette et arguments, c'est au travers d'un brillant exposé que le jeune homme captiva son auditoire. Ce futur étudiant en médecine succède au palmarès aux concepteurs du SwissCube, un satellite qui se balade aujourd'hui quelque part au-dessus de nos têtes.

Le président félicite et récompense ensuite les sept lauréats du « Problème CMP 2008 » : « Les Routiers du désert », dont l'énoncé était : *Un camion a un réservoir qui peut contenir 40 litres d'essence. On remplit le réservoir à partir de fûts de 200 litres stockés dans un dépôt. Le véhicule ne peut emmener qu'un seul fût. Sachant qu'il consomme 25 litres pour 100 kilomètres, quelle distance peut-il parcourir avant de tomber en panne d'essence ?* Réponses : avec un fût, 800 km ; avec 2 fûts, 1173,33 km ; avec 3 fûts, 1376 km ; avec 4 fûts, 1517,7 km ; avec 5 fûts, 1626,92 km ;...

Il est temps de présenter le « Problème CMP 2009 ». En voici l'énoncé :

Combien de triangles rectangles dont les cathètes mesurent 4 cm et 6 cm, peut-on placer, au maximum, dans un carré de côté 15 cm ?

Chacun(e) – amateur(trice), professionnel(le) ou curieux(se) – est invité(e) à trouver la réponse à la question posée et à la transmettre à Charles Félix, Sous les Pins 812, 2902 Fontenais (ou encore par courriel à l'adresse info@sjc.ch).

L'après-midi se termine par la conférence de M. Michel Ory, professeur de physique au Lycée cantonal de Porrentruy, intitulée « La découverte de la Comète P/2008 Q2 (Ory) ». Le conférencier nous présente avec enthousiasme et passion les différentes phases qui l'ont conduit à la découverte de « sa » comète.

A l'issue de l'assemblée, les participants ont échangé un moment de convivialité autour d'un apéritif offert par le Cercle. Le Président remercie encore une fois Benjamin Bergé, Maxime Zuber, Michel Ory, le lauréat du « Prix CMP 2008 », Cyrille Polier, les participants au « Problème CMP 2008 », les futur (es) participant (es) au « Problème 2009 », et tous les membres qui ont participé à cette réunion fort réussie.

Autres activités :

- Participation à la Conférence des Présidents des Cercles
- Projet « Pierre-Pertuis »
- Collaboration avec le Cercle d'études scientifiques
- Mise sur pied du « Voyage du Conseil, Ascension 2009 »
- Le 29 janvier 2009, le soussigné a donné une conférence aux membres de la Section de Bienne.

CERCLE D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES



Geneviève MÉRY

Présidente

En l'absence de la Présidente Geneviève Méry qui rencontre quelques difficultés de santé, c'est le Président central qui présente le rapport. Il rappelle brièvement les activités du CES et signale le colloque habituel de décembre et les sorties et conférences organisées tout au long de l'année et dont on trouve le programme dans l'agenda publié sur le site internet www.sje.ch.

16 mai 2009 : excursion dans le vignoble d'Arbois organisée par la Société d'Histoire Naturelle du Pays de Montbéliard, Jean-Claude Bouvier, Michel Campy.

4 septembre 2009 : conférence de Jacques Ioset sur « L'ours en Slovénie », organisée en collaboration avec Pro Natura Jura et la Société des sciences naturelles du pays de Porrentruy.

5 décembre 2009 : colloque annuel sur le thème de « Migration de la faune et dissémination de la flore au cours des temps : mécanismes et exemples » : conférenciers : Nadir Alvarez et Julien Burnier.

19 mai 2010 : conférence d'André Droxler sur « L'archipel des Maldives, une histoire géologique longue et complexe comparée à un futur immédiat et incertain », organisée en collaboration avec Pro Natura Jura.

25 juin 2010 : collaboration au café scientifique organisé par le Musée jurassien d'histoire naturelle sur le thème de « La biodiversité entre réalité scientifique et concept idéologique », avec Jacques Ayer, Lucienne Merguin Rossé, Philippe Bassin et Laurent Gogniat.

17 septembre 2010 : conférence de Jacques Ioset sur « La biodiversité de l'Arctique dans la tourmente climatique ».

2009-2010 : Participation au projet de valorisation du site de Pierre-Pertuis de la Société jurassienne d'Emulation, Geneviève Méry et Michel Gigon.

Parution des *Annales de sciences naturelles en Pays jurassien*, extrait complété des *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, avec des contributions de Mireille Pittet, Laurent et Philippe Juillerat (*Les Annales de sciences naturelles en Pays jurassien*), Michel Ory (Une comète périodique découverte à Vicques), Joseph Chalverat (Collection Eberstein,

l'occasion d'une incursion dans la nomenclature du XVIII^e siècle), Alfred Brogli (Pisciculture et protection des zones humides dans le Jura : témoignage d'un ancien garde-chef), Bernhard Hostettler (Les oursins de la partie inférieure de la formation de Günsberg), François Flury, Valérie Kohler et David Siffert (Eboulement du 15 mars 2008 au tunnel de La Roche (H18), géologie et travaux confortatifs), Jean-Pierre Sorg (Gestion des ressources et savoir local dans les forêts de noyers au Kirgizstan, Asie centrale), Jérémy Berret et Florent Goetschy (Etude du rat des moissons « *Micromys minutus* » dans son milieu naturel et en captivité), Christian P. Hebeisen (Gestion du sanglier « *Sus scrofa* » dans le Canton de Genève), Philippe Bassin et Jean-Pierre Egger (Teneurs en nitrate de sources et étangs de la vallée de la Cœuvatte).

CERCLE LITTÉRAIRE



Marianne FINAZZI

Présidente par intérim

L'année 2009 a été, pour le Cercle littéraire, riche en événements et en rencontres les plus divers et les plus enrichissants.

Le Comité composé de Catherine Opplinger, Dominique Suisse, Corinne Liengeme, Isabelle Wäber, Eric Sandmeier, Arnaud Bédât et Marianne Finazzi s'est rencontré sept fois et a tenu son assemblée générale le vendredi 13 mars au Café du Soleil à Saignelégier.

Depuis plusieurs années maintenant, les responsables de la Bibliothèque française de Nidau proposent une journée « Porte ouverte ». Après avoir choisi pour thème « la nouvelle policière », les responsables firent appel à Isabelle Wäber et Marianne Finazzi qui, **le 17 janvier**, ont choisi Georges Simenon et Patricia Highsmith pour installer un climat de mystères et de suspens.

Dans le cadre de la Semaine de la Francophonie, en collaboration avec l'Office cantonal de la culture, le Cercle littéraire a invité le 18 mars, à la Salle des Hospitalières à Porrentruy, M. Pierre Knecht qui a donné une conférence sur les différents dialectes et le « parler jurassien ».

A Bienne, **du 11 au 16 mai 2009**, s'est tenu le 2^e Printemps littéraire. En partenariat avec Les Kulturtäter, la Bibliothèque de la Ville, le Carré

Noir, le Musée Neuhaus, le Musée Schwab, les librairies Lüthy et Repères, le Théâtre 3, la Villa Lindenegg et avec le soutien des Affaires culturelles de la Ville de Bienne, le Cercle littéraire a collaboré en proposant des lectures gratuites dans différents lieux de rencontres. Une part belle a été offerte aux écrivains de la région. Les écrivains contemporains suisses et étrangers étaient également représentés.

Le 24 août au Musée Neuhaus à Bienne, en collaboration avec Patrick Amstutz de l'ACEL (Association pour une collection d'Etudes littéraires, Bienne), la Section de Bienne de la Société jurassienne d'Emulation et le Cercle littéraire ont invité M. Charles Forsdick, professeur à l'Université de Liverpool, qui a parlé de son ouvrage «Oasis interdites d'Ella Mailart». Tantôt en français, tantôt en anglais, M. Forsdick a su faire partager sa passion pour cette grande aventurière en relatant des anecdotes survenues lors de ses nombreux voyages. Considérant le succès de cette manifestation, le Cercle littéraire souhaite renouveler ce genre de collaborations avec d'autres sections et cercles de la SJE.

« Au fil de l'eau » était le thème choisi pour les Journées du patrimoine en 2009. **Les 12 et 13 septembre**, au Caveau de Saint-Ursanne, le Cercle littéraire a proposé des lectures. Les textes choisis parlaient essentiellement de la Vouivre et de contes et légendes autour du Doubs et du Jura.

Tous les deux ans, en collaboration avec la Bibliothèque des jeunes, la Bibliothèque municipale et le Centre culturel de la région de Delémont, le Cercle littéraire prend une part active dans l'organisation du Festival du livre. Cette année Alexandre Voisard et Marianne Finazzi ont inauguré leur répertoire de « lectures gourmandes » dans la boulangerie et la cave à vin du château. Ils ont célébré Epicure en proposant des textes mijotés par Rabelais, Vialatte, Pourrat, Queneau et... Voisard. Cette année le Festival a accueilli, en grande première, «Opera buffa». Sur des textes tirés de l'œuvre d'Alexandre Voisard, «Un train peut en cacher un autre», Pascal Rebetez a construit une dramaturgie. Ce spectacle a obtenu un immense succès lors d'une tournée dans différentes villes de Suisse romande.

Le projet « Lectures à thèmes » a pris son essor en 2009. Les lecteurs pressentis Martine Corbat, Isabelle Wäber, Alexandre Voisard et Marianne Finazzi se sont rencontrés à plusieurs reprises. Quatre répertoires sont maintenant disponibles: «Salon ovale» de Corinna Bille par Martine Corbat, «Pardon mère» de Jacques Chessex par Martine Corbat, Popol Lavanchy (contrebasse) et Julien Monti (flûtes) et «Lectures Gourmandes et Coquines» par Alexandre Voisard et Marianne Finazzi. Les protagonistes travaillent maintenant à la mise sur pied d'une tournée.

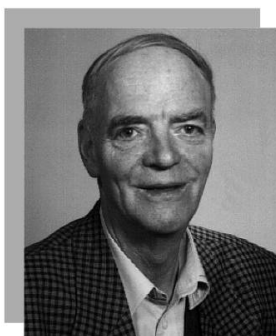
Le Cercle littéraire poursuit sa collaboration avec le Cercle d'Archéologie dans le projet « Pierre-Pertuis ».

En 2010, le Cercle littéraire souhaite développer les collaborations avec d'autres cercles et sections de la SJE. Et comme toujours les liens et

rencontres avec des écrivains, lecteurs, comédiens, étudiants, enfants, enseignants, journalistes et critiques passionnés de littérature sont à l'ordre du jour.

Les activités du Cercle littéraire sont annoncées sur le site internet de la SJE qui est tenu à jour régulièrement et que nous vous invitons vivement à consulter.

CERCLE DE PATOIS



Jean-Marie MOINE

Président

• **5 septembre 2009**, au Restaurant de l'Ecuyer, à Chavannes-sur-l'Etang.

La bienvenue est souhaitée à M. Denis Frattinger, adjoint au maire de la commune, qui s'empresse de nous faire un brillant exposé sur l'histoire de Chavannes-sur-l'Etang.

Puis, J.-M. Moine lit la lettre qu'il vient d'écrire à Henry Tournier, hospitalisé, et prie les *voiy'nous* présents à la séance de signer cette lettre.

Ensuite, J.-M. Moine lit la lettre que lui a écrite M. Michel Travers, prêtre patoisant demeurant à Saulnot (Haute-Saône).

Nicole Bindy devra être hospitalisée pendant une grande partie du début de l'année 2010.

Elle ne pourra par conséquent pas s'occuper de la mise en page du *rtieuy'rat di Voiyin 2010*.

Elle rencontrera Eric Matthey et le mettra au courant ; c'est lui qui reprendra cette charge.

Jeanne Favez a fait parvenir à J.-M. Moine sa nouvelle suite des *anciens mots retrouvés*.

J.-M. Moine lit cette intéressante liste, et remercie son auteur.

Puis il présente une liste de *nouveaux mots patois* qui concernent la traduction en patois du chapitre IV, articles 16 et 17 des statuts de la FPCJ.

François Busser nous parle des recherches qu'il a faites sur l'œuvre de Robert Bichet, patoisant.

Le repas de midi se fit dans la bonne humeur habituelle, après que François Busser eut fait *lai prayiere d'vaint lai nonne*.

Productions au cours du repas : *Mon aimie lai yune*, par Valérie Bron, *Coco se dira lala* (chant), par Valérie Bron, *Nos contreloiyainces*, par François Busser, *L'monchtre d'lai Noire Combe*, par Eric Matthey.

• **12 décembre 2009**, au Restaurant du Cheval-Blanc, à Chevenez. Par téléphone, Henry Tournier a remercié les *Voiy'nous* de leur lettre et il les salue tous très amicalement. Il se remet lentement de son opération, mais souffre encore beaucoup.

J.-M. Moine est heureux d'annoncer que, grâce au *Voiyin*, chaque école primaire, secondaire et moyenne du Canton du Jura a reçu gratuitement le *Dictionnaire français-patois*.

Denis Frund qui s'est tant investi pour le patois à l'école, remercie chaleureusement le *Voiyin*.

Denis Frund nous annonce également les changements survenus dans les émissions hebdomadaires patoises de Fréquence Jura. Tous les *Voiy'nous* remercient sincèrement Madeline et Etienne Froidevaux pour la longue contribution qu'ils ont apportée à ces émissions, et félicitent Denis Frund et Eribert Affolter d'avoir décidé, à l'avenir, d'épauler l'*Ugène* dans cette belle tâche.

Jeanne Crelier a emprunté aux archives du *Voiyin* les articles patois rassemblés et reliés par Eribert Affolter et par Philippe Gigon.

Par ailleurs, sœur Agnès Chapuis, de Boncourt, désire offrir à son père aveugle, des enregistrements patois sur disques. Nicole Bindy va copier les enregistrements de nos disques d'archives (il ne faut pas perdre des documents patois que des *Voiy'nous* ont récupérés si patiemment).

J.-M. Moine présente une liste de *nouveaux mots patois* qui concernent la traduction en patois du chapitre IV, articles 18 à 21 des statuts de la FPCJ.

Gabriel Mougey nous soumet les recherches qu'il a faites sur « *Quèques mouts d'patouais* ».

Le repas de midi se fit dans la bonne humeur habituelle, après qu'Anne-Marie Kasteler eut fait *lai prayiere d'vaint lai nonne*.

Productions au cours du repas : *Ç'ât bintôt Nâ*, par Eric Matthey, *Monsieur zéro fête*, par Valérie Bron, *Une fable moderne* par Simone Maillard.

27 mars 2010, au Restaurant de la Tour-Rouge, à Delémont.

J.-M. Juillerat nous expose son projet de nouveau *cours pour apprendre le patois*.

J.-M. Moine présente la dernière liste de *nouveaux mots patois* qui concernent la traduction en patois du chapitre V, articles 22 à 27 des statuts de la FPCJ.

René Pierre nous expose des « *Patois mots qu'se r'sannant* ».

François Busser nous parle du *Glossaire du parler de Bournois* de Charles Roussey, et de ses *contes recueillis à Bournois*.

Danielle Miserez nous lit deux histoires de Raymond Erard : *An ont r'chiquè l'môtiè* et *Les miraîches*.

Simone Maillard a écrit *Lai Fête-Dûe è Tchev'nez*, et elle nous livre son travail.

Le repas de midi se fit dans la bonne humeur habituelle, après qu'Anne-Marie Kasteler eut fait *lai prayiere d'vaint lai nonne*.

Productions au cours du repas : *Les cigangnes*, par Eric Matthey,

L'bourdalou (urinoir portatif), par Valérie Bron et François Busser.

• **Le 19 juin 2010**, au Restaurant du Régional, au Bémont.

J.-M. Moine présente un travail qu'il a fait et qu'il a intitulé *Trebulâchions des patois en romainde Suisse*.

Dans un tableau, il expose les diverses langues (celte, latin, patois, français) parlées successivement par le peuple en Suisse romande au cours du temps (de 6000 avant J.-C. à nos jours), et précise le lien entre ces langues parlées par le peuple et divers événements politiques qui ont secoué l'histoire de la Suisse romande.

Puis il donne quelques indications sur la situation actuelle des patois en Suisse romande, du patois dans le canton du Jura et dans la région de Moutier.

Il termine son exposé en indiquant les différentes étapes de l'évolution qui a conduit le dialecte de l'Ile de France à passer à l'état de français moderne.

Le repas de midi se fit dans la bonne humeur habituelle, après que François Busser eut fait *lai prayiere d'vaint lai nonne*.

Un grand merci aux nombreuses personnes qui ont assuré la bonne marche de notre Cercle de patois.

CERCLE D'ARCHÉOLOGIE



Raymonde GAUME

Présidente

Activités proposées à nos membres

Le 6 juin, trente personnes, dont plusieurs provenant des sections de Bienne, Neuchâtel et La Neuveville, se sont retrouvées à Cornaux, en compagnie de Marie-Isabelle Cattin, archéologue coresponsable scientifique du chantier de fouilles. Un site mésolithique vieux de dix mille ans a été mis au jour dans cet endroit où les animaux venaient boire à l'époque dans la Thielle et où les hommes se sont également sentis à l'aise. Des fouilles en 2007 et 2008 ont permis de découvrir plus de dix mille silex et celles de 2009 également dix mille autres silex en plus de restes de foyers. Cela prouve une large occupation de ce site. Les magnifiques objets présentés (pointes de flèches, grattoirs, perçoirs, burins, couteaux, entre autres), de couleurs variées, étaient taillés sur place et leur provenance était Olten, Hauterive, la chaîne jurassienne et les Préalpes pour les objets trouvés en cristal de roche.

La deuxième partie de la journée s'est déroulée au Laténium avec M. Marc-Antoine Kaeser, directeur du musée qui a commenté l'exposition « L'imaginaire lacustre ». Longtemps on a pensé que les villages lacustres étaient construits sur des plates-formes sur pilotis au-dessus de l'eau. Lors de l'exposition universelle de Paris en 1867, la Suisse a envoyé des objets lacustres (maquettes, haches polies, pots, bijoux, outils en métal, des périodes du néolithique et du bronze). Le succès et l'intérêt ont été immenses, si bien que les gens du XIX^e siècle ont idéalisé le passé et imaginé que la civilisation avait commencé sur les bords des lacs suisses. Cet imaginaire a marqué des générations et c'est difficile aujourd'hui pour les archéologues de changer cette vision erronée des lacustres.

Le 29 août, la sortie d'été s'est déroulée à Berne. Le matin, trente personnes étaient au rendez-vous pour la visite de l'exposition « L'art des Celtes ». Une guide francophone nous a accompagnés dans cette exposition remarquable. Dans une partie, une tombe princière, découverte à Hochdorf, était présentée pour la première fois hors d'Allemagne avec son mobilier funéraire exceptionnel : notamment un char à quatre roues, des bijoux en or, tout le matériel nécessaire pour un banquet dont un cratère

pouvant contenir cinq cents litres et une corne de cinq litres et demi. Le reste de l'exposition montrait quelque quatre cent cinquante pièces issues des trésors de l'art celtique de l'Europe entière. Assiettes à dessins géométriques, pendentifs à formes humaines, poignards, bracelets, fibules, torques, vases et chaudrons sont autant d'objets qui nous ont montré la grande créativité et la technique artistique excellente dont ont fait preuve les Celtes, pourtant souvent présentés comme des barbares incultes et violents.

L'après-midi, Cynthia Dunning, archéologue cantonale bernoise, nous a emmenés sur la presqu'île d'Enge qui formait un oppidum. Elle était occupée en entier aux époques gauloise et romaine, avec un mur d'enceinte. Plusieurs cimetières gaulois ont été mis au jour ainsi que dans la partie haute, sur le plateau, trois temples gallo-romains et une chapelle du Moyen Age. La route romaine passait en contrebas de l'oppidum. De tout un village construit sur ses bords, il reste les thermes. Nous les avons visités, rien n'y manque : portique d'entrée, vestiaires, bains froids, tièdes et chauds, salle de chauffe. L'alimentation en eau se faisait par des puits voisins.

La conférence de la Saint-Martin, **le 6 novembre**, a d'abord permis aux trente personnes présentes de découvrir le prieuré de Miserez, construit entre 1147 et 1177 et détruit au XVIII^e siècle. Il reste la petite chapelle Saint-Michel à l'intérieur de laquelle on trouve une Vierge en pierre du XIV^e et un Saint-Joseph avec ses outils de menuisier, ainsi que la pierre tombale d'un prieur.

La belle conférence de M. Pierre Crotti, conservateur du musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, s'intitulait « Des Alpes au Léman ». Avec l'appui de diapositives, le conférencier a démontré les différentes occupations humaines dans les régions des Alpes et des Préalpes pendant les périodes paléolithique et néolithique. En raison des glaciations, la région est d'abord très peu peuplée, surtout dans des grottes à ours. Il faut attendre -13000 à -10000 ans pour trouver les véritables premières occupations. Au mésolithique, les sites se multiplient en altitude. De nombreux outils ont été mis au jour, particulièrement fabriqués en cristal de roche. On en a trouvé jusqu'à deux mille six cents mètres à Zermatt ou au Simplon à deux mille mètres. En plus des outillages, datant de 7000 av. J.-C., découverts sur place, les fouilles ont montré des restes de foyers. Cela prouve de nombreux passages des Alpes en haute altitude.

Le cercle poursuit son aide logistique à une archéologue pour un travail personnel. D'autre part, nous avons décidé d'apporter notre aide financière au projet de mise en valeur de la villa de Vicques en sponsorisant les reproductions des objets trouvés sur place et qui seront exposés dans la vitrine d'un petit pavillon.

Le Comité a rencontré M^{me} la Ministre Elisabeth Baume-Schneider, M. Michel Hauser, chef de l'Office de la culture et M. Robert Fellner archéologue cantonal, pour évoquer l'avenir de l'archéologie cantonale post A16 et leur proposer une collaboration, notamment pour la parution future d'ouvrages.

L'entrevue a été fructueuse et nous en sommes repartis assez tranquilisés sur le sort de l'archéologie.

Groupe du fer (GAF)

La remise en état du site du bas fourneau de Lajoux et des sondages aux alentours ont occupé les membres du groupe du fer en début d'année. Les analyses sont terminées et une publication des résultats pourra se faire prochainement.

Une rencontre organisée pour les personnes qui ont accueilli le GAF ces dernières années a réuni bien du monde autour de Lajoux et les environs leur ont été présentés.

Le Comité a écrit une lettre à Landi au sujet du bâtiment de la tête de mine des Rondez à Delémont, pour souligner l'importance du lieu et proposer de l'intégrer à une future construction.

Une exposition au Mont-Repais sur l'abbaye de Lucelle débute le 8 mai. Elle comporte trois panneaux sur l'industrie du fer au temps de l'abbaye.

Le GAF a perdu l'un de ses piliers, « le Loux », Antoine Hulmann, parti brusquement et qui manquera énormément au groupe.

Parution

Deux nouveaux CAJ sont sortis de presse cette année : CAJ 22 (Delémont-En La Pran) qui parle de l'environnement et des premières installations humaines entre mésolithique récent et âge du bronze et CAJ 26 (Chevenez) qui donne des explications de l'âge du bronze à la fin de l'âge du fer.

Assemblée générale

Elle s'est tenue **le 17 avril** à Sonceboz en présence de vingt-cinq personnes et sept personnes supplémentaires sont venues nous rejoindre pour la conférence. M. Bernard Romy, journaliste qui a travaillé longtemps pour les magazines d'informations de la télévision suisse romande (Temps présent, Viva, Destins) a parlé du thème « Les mouliniers et usiniers au fil de la Suze : le cas du Bas Vallon ». De Corgémont à Frinvillier, l'énergie hydraulique a permis l'industrialisation de la production horlogère et le formidable développement économique régional qui a suivi. Meules hydrauliques pour le jus de pommes, pour l'huile de

noix, pour décortiquer le lin, ont été des compléments aux roues à eau pour les scieries ou les roues à aubes pour la cimenterie qui a précédé Vigier, par exemple. Il y avait entre autres douze roues en activité à Frinvillier à la fin du XIX^e siècle. Actuellement, on compte encore douze concessions pour l'énergie hydraulique le long du cours de la Suze.

Activités 2010

13 au 15 mai, sortie de l'Ascension dans la région de Dijon avec visites d'un site à Saint-Romain, du château de Rochepot, du site de Malain, du Mont Afrique, du château de Commarin, de Châteauneuf et de Dijon.

19 juin, visite du chantier de fouilles gallo-romain du quartier des bains à Baden.

28 août, sortie encore à définir.

25 septembre, déplacement à Luxeuil pour voir le lieu de fouilles de nombreux sarcophages.

5 novembre, conférence et souper de la Saint-Martin: M. Albert Hafner nous entretiendra des découvertes préhistoriques du Schnidejoch, en milieu alpin.

CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES



Pauline MILANI

Philippe HEBEISEN

Co-présidents

I. DIJU

1) Dictionnaire du Jura – Financement et développements récents

Le DIJU termine l'année 2009 avec pas moins de 6500 notices en ligne. Durant cette année, le travail a continué d'être réalisé par Emma Chatelain (à un taux de 40 %) secondée, à titre bénévole, par Philippe Hebeisen, responsable du DIJU au sein du CEH.

Une des préoccupations majeures pour le *DIJU* a été la poursuite du travail entrepris en 2008 concernant la nouvelle recherche de fonds qui

doit lui permettre la deuxième phase de son développement. Nous avons d'ores et déjà reçu des réponses favorables de la part de la Délégation jurassienne à la Loterie Romande, de Swisslos – Fonds de loterie du Canton de Berne, du Canton de Bâle-Campagne (Lotteriefonds Basel-Landschaft), de la Banque cantonale du Jura, de la Banque cantonale de Berne, de la Fondation Ernst Göhner et d'un donateur anonyme mais généreux. Toutes ces bonnes nouvelles ont permis d'aborder l'année 2010 de manière sereine. La demande de soutien à Bâle-Ville a nécessité la traduction du dossier de présentation en allemand et est toujours pendante.

D'importants changements ont été apportés au site durant le premier trimestre de cette année 2010, aussi bien du point de vue graphique que technique. Le point le plus important est certainement l'offre d'un site bilingue. Dans ce but, une nouvelle collaboratrice germanophone, Kiki Lutz, est engagée dès le 1^{er} avril 2010 (à un taux de 30 %) afin de travailler sur la partie alémanique du site, alors qu'Emma Chatelain poursuit son travail à un taux de 20 %.

On peut encore signaler la parution d'un article sur le *DIJU*, signé Philippe Hebeisen et Emma Chatelain, dans le *Bulletin du DHS* N° 14, août 2009, pp. 27-36, et intitulé « Tout un projet de société : le *DIJU*, un dictionnaire du Jura sur internet (www.diju.ch) ». **Les 26 et 27 septembre 2009**, le *DIJU* était présent à la fête organisée en l'honneur des vingt ans du Cercle généalogique de l'ancien Evêché de Bâle (CGAEB), manifestation qui s'est déroulée à Delémont. Et enfin, **le 8 décembre 2009**, Philippe Hebeisen a représenté le *DIJU* au workshop « Biografien in elektronischen Nachschlagewerken » organisé par le *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)* et l'Institut suisse pour l'étude de l'art (SIK ISEA).

2) Dictionnaire du Jura – Atlas

Le projet d'atlas historique de la région jurassienne a connu en 2009 un développement significatif. Rappelons que ce projet est un prolongement du site internet diju.ch et qu'il y sera mis en ligne avant de connaître une édition papier ; l'atlas proposera une série de cartes accompagnées de notices et présentera les grands chapitres de l'histoire régionale.

Suite aux réflexions approfondies et consultations diverses menées en 2008 sur la conception de l'ouvrage, un sommaire a été arrêté. La table des matières articulera différents chapitres consacrés aux différents Etats qui se sont succédé sur le territoire régional, à l'évolution du diocèse de Bâle, aux périodes antérieures à l'an mil, aux flux traversant le territoire, à l'étude de différentes variantes statistiques.

Pour la conception de chacune des cartes et la rédaction des notices d'accompagnement, nous nous sommes adressés aux spécialistes – archéologues, médiévistes, etc – régionaux des domaines concernés. Nous relevons le bon accueil qui a été fait à nos requêtes, la réalisation de ces notices

comprenant une dimension d'engagement personnel de par le modeste dédommagement que nous proposons. La quasi-totalité des institutions régionales seront ainsi représentées au sommaire. Les Archives de l'ancien Evêché de Bâle (dir. Jean-Claude Rebetez) fournissent notamment un soutien prépondérant.

D'un point de vue technique, le problème délicat des fonds de cartes a été résolu par une collaboration avec l'équipe de l'atlas historique en ligne de l'Université de Haute-Alsace (dir. Odile Kammerer). La réalisation graphique des cartes a débuté. Elle a été confiée à deux jeunes graphistes d'origine delémontaine, Vincent Devaud (diplômé de l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds et de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne) et Dimitri Jeannotat (diplômé de l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds et de la Hochschule der Künste de Berne).

II. Rapport sur les Lettres d'information parues en 2009

Depuis la dernière AG, deux Lettres d'information ont été publiées, les N° 41 et 42. Elles présentent une nouvelle ligne graphique qu'a développée le bureau ID3A à Saint-Imier. La nouvelle maquette est désormais plus agréable à la lecture, et a été ainsi reprise par le Comité directeur de la SJE pour ses lettres d'information.

La première lettre à avoir inauguré ce graphisme a été dirigée par Clément Crevoisier et a été consacrée au centenaire de la naissance du journaliste Fernand Gigon, centenaire célébré en 2008. Cette lettre a été co-produite avec la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds et s'inscrit dans une série d'événements commémoratifs autour de la figure de Fernand Gigon. Ce N° 41 propose un aperçu des trois fonds archivistiques « Gigon » papiers, photographiques, filmiques, respectivement à la Bibliothèque cantonale jurassienne à Porrentruy, à la Fotostiftung Schweiz à Winterthur et à la Cinémathèque suisse à Lausanne. Le site sinoptic (Services et études du monde chinois) a publié le numéro : (<http://www.sinoptic.ch/publications/spec/2009.htm#Gigon>).

La lettre suivante a en fait paru début 2010. Dirigée par Damien Bregnard et Christophe Koller, elle porte sur les structures administratives. Ce N° 42 a reçu un bon écho médiatique: *Le Journal du Jura* a consacré un important article à la LICEH 42 et RFJ/RJB en a aussi rendu compte en janvier 2010.

Les Lettres d'information sont consultables à l'adresse www.sje.ch.

III. Editions

Durant l'année 2009, aucun livre n'a été édité. Les auteurs sollicités ont du retard.

Comme annoncé l'année passée, le projet d'édition d'articles concernant le Moyen Age va devoir être abandonné et remplacé par un autre projet.

IV. Colloque

Après la bonne expérience de 2007, le CEH a organisé à nouveau une journée consacrée aux « Nouvelles recherches en histoire jurassienne ». La manifestation a eu lieu **le 26 septembre** au Musée jurassien d'art et d'histoire de Delémont, grâce notamment à la collaboration de sa directrice Nathalie Fleury. Plus de septante personnes ont suivi les cinq conférences, toutes issues de travaux de bachelor ou de master/licence. Séverine Hubleur a présenté son analyse des comptes de l'hôpital bourgeois de Porrentruy et Angéline Rais s'est intéressée à un procès de sorcellerie en Ajoie au XVII^e siècle. Ensuite, Alix Heiniger a présenté une histoire peu connue bien que proche de nous, celle du camp de réfugiés de Bassecourt à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Pour finir, Frédéric Mure a évoqué mai 1968 et Stéphanie Chouleur les fêtes du Peuple. Ces interventions ont suscité de l'intérêt et de nombreuses questions de la part du public.

V. Divers

Le CEH a été sollicité très tardivement pour évaluer le projet de manuel interjurassien pour l'enseignement de l'histoire. Nous avons toutefois pris position par écrit.

Le Président central remercie les rapporteurs des différents Cercles.

ALLOCUTION DE M. CHARLES JUILLARD
Président du Gouvernement jurassien

Aujourd'hui, c'est une grande première pour moi. C'est en effet la première fois que je participe aux assises annuelles de la Société jurassienne d'Emulation, du moins comme Président du Gouvernement. Je le fais avec beaucoup d'intérêt pour vos réflexions et vos travaux, et aussi bien sûr avec plaisir, en me sentant quand même en terrain connu puisque de nombreux visages parmi vous me sont familiers. Je tiens en tous les cas à vous remercier sincèrement pour votre invitation et à vous transmettre le cordial message du Gouvernement jurassien. J'étais déjà des vôtres en 2006, alors Président du Parlement.

Je souhaite aujourd'hui vous parler du CREA et faire le point sur les relations interjurassiennes. Dans un cas comme dans l'autre – vous le savez – des décisions sans doute cruciales sont imminentes et je pense que la prochaine législature qui durera cinq ans sera décisive, tout comme elle le sera d'ailleurs dans d'autres dossiers majeurs comme l'arrivée du TGV près du Jura, la fin des travaux de l'A16 ou bien d'autres encore dans la demande de la formation ou du développement économique.

Le CREA. A réitérées reprises au cours de vos assemblées des années passées, mes collègues du Gouvernement vous en auront entretenus, au gré de l'évolution de ce dossier d'importance. Une telle insistance, une telle persévérance n'ont rien d'anormal, non seulement parce qu'on en parle sur la place publique depuis des années, mais aussi parce que, depuis deux législatures au moins, il s'agit d'un des points forts des programmes d'action du Gouvernement. Celui-ci considère en effet que des infrastructures culturelles modernes, de niveau suprarégional, constituent un élément fort d'attractivité et de rayonnement d'une région. Ces dernières années, le Jura s'est quand même passablement modernisé à tous les niveaux et plus de quatre milliards de francs ont été investis depuis l'entrée en souveraineté pour rattraper le temps perdu. Mais il nous manque toujours une infrastructure culturelle susceptible d'accueillir des spectacles d'envergure comme on peut en voir dans pratiquement tous les autres cantons suisses.

Il faut saluer ici les efforts consentis par les collectivités publiques pour moderniser certaines salles comme Saint-Georges à Delémont, l'Inter à Porrentruy, le Royal à Tavannes ou encore le Stand à Moutier. Toutes ces salles ont une vocation régionale et seront complémentaires au CREA, un espace vraiment approprié, de grande capacité, offrant surtout les équipements requis et conformes aux conditions actuelles des arts de la scène. Et puis, l'émulation artistique et culturelle – voilà un terme qui vous est cher et quasi consubstantiel – l'émulation culturelle a besoin de plus encore, pour éclore, vivre et dispenser son rayonnement : elle a besoin de lieux d'expérimentation, de création, de résidence, de médiation, de

rencontre, toutes choses qui font la spécificité et – disons-le – l'originalité du projet interjurassien d'expression des arts de la scène.

Les responsables des Départements de la culture des deux cantons de Berne et du Jura s'emploient à faire progresser ce projet, en étroite collaboration entre eux. C'est ainsi qu'ils ont récemment fait étudier, par souci de réalisme politique et de complémentarité interrégionale, la faisabilité de ce CREA sur deux sites distincts et quelque peu distants l'un de l'autre. Ainsi, la grande salle serait construite à Delémont et les salles d'expérimentation et de création s'installeraient sur une friche industrielle à Bévillard. Cette option a convaincu les acteurs culturels, qui se la sont en quelque sorte déjà appropriée. Espérons que les décisions des deux cantons concernés interviendront bientôt et permettront de passer enfin à la phase de concrétisation. C'est en tout cas ce à quoi le Gouvernement jurassien s'emploie, pour que la législature prochaine, celle qu'il entamera avec l'année 2011, soit effectivement celle du CREA.

Le CREA peut aussi être vu comme l'un des leviers importants du rapprochement interjurassien. D'ailleurs, lors de la première séance d'information organisée par l'AIJ à La Neuveville il y a une quinzaine de jours, une personne dans la salle a déclaré à propos de l'avenir institutionnel de la région : *Le temps n'est désormais plus à l'affrontement. Aujourd'hui, le contentieux doit être réglé par la discussion et la collaboration. La création d'institutions communes, comme le CREA, illustre la voie qu'il faut prendre.*

Cette réaction, frappée au coin du bon sens, m'amène à vous dire quelques mots sur la vision actuelle du Gouvernement jurassien dans le dossier de la Question jurassienne qui, elle aussi, se trouve à un tournant. En effet, l'AIJ vient de terminer ses séances interactives qui ont réuni environ un millier de personnes – ce qui n'est pas si mal vous en conviendrez. Les deux Gouvernements, sous les auspices de la Confédération, vont maintenant se retrouver et formuler des propositions quant à la suite à donner à ce rapport.

Pour le Gouvernement jurassien, les choses sont extrêmement claires : l'option d'un nouveau canton à six communes est privilégiée car l'autre option, le statu quo +, ne concerne que le Jura bernois et l'on voit mal aujourd'hui comment le Canton de Berne, dans son cadre constitutionnel et légal, pourrait donner davantage de compétences et d'autonomie à cette région plutôt qu'à l'Oberland bernois, par exemple.

Nous allons donc maintenant élaborer, en concertation avec le Conseil-exécutif bernois, un processus qui conduise à un vote des populations concernées sur ces propositions. Il me paraît fondamental aujourd'hui de fixer un horizon temporel – peut-être cinq ans, c'est encore à définir – pour que la population puisse savoir concrètement dans quel délai elle sera consultée. Lorsqu'un calendrier aura pu être établi avec des étapes menant

à un vote, les autorités pourront alors entrer dans une phase où elles expliquent les enjeux d'un vrai projet de société pour toute une région. Il ne s'agit plus, aujourd'hui, de nous accrocher à des arguments idéologiques – ce langage-là n'est plus compris – mais de proposer des institutions novatrices pour projeter notre région dans l'avenir. Dans ce sens, la proposition de l'AIJ de créer un nouveau canton à six communes peut paraître audacieuse, mais c'est justement d'audace et de vision que nous avons besoin. Je suis confiant pour ma part dans notre capacité à mener jusqu'au bout ce processus démocratique qui permettra aux Jurassiennes et aux Jurassiens du Canton et du Jura bernois de donner leur avis et de se prononcer sur l'avenir institutionnel de leur région.

Un mot encore sur les discussions liées à la création d'un grand canton de l'Arc jurassien. Le Gouvernement souhaite aujourd'hui pouvoir concentrer ses efforts et son énergie sur le rapprochement avec le Jura bernois. Peut-être que plus tard se posera la question d'un redécoupage des cantons suisses et de la constitution de grandes régions, mais cette réforme du fédéralisme devra alors impérativement se faire au niveau de l'ensemble du pays. Prise de façon isolée, la création d'un canton de l'Arc jurassien aurait pour effet de réduire le nombre des cantons romands, de faire perdre à la région deux Conseillers aux Etats et de modifier l'équilibre subtil entre les composantes linguistiques et culturelles de notre pays. Nous pensons que cela n'est pas opportun.

Je tiens, pour conclure, à vous féliciter pour votre travail et la contribution que vous apportez à l'émulation culturelle du Jura et à l'affirmation de son identité, des valeurs toujours plus essentielles dans le monde ouvert et globalisé que l'on connaît aujourd'hui. Je vous souhaite de fructueux travaux et activités qui nous font rêver, je puis vous l'assurer.

3. FONDS ANDRÉ RAIS DE LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

Le Secrétaire général, M. Thibault Lachat, informe l'Assemblée que le Comité directeur de la Société jurassienne d'Emulation a entrepris des démarches pour que le Fonds Rais de la Société jurassienne d'Emulation, vaste ensemble de documents allant des photographies aux fichiers sur les familles jurassiennes, qui avait été acquis par l'Emulation en 1981 pour la somme de CHF 50 000.—, soit conservé convenablement. M. Lachat explique qu'en raison de la destruction de la maison dans laquelle le Fonds en question était déposé et afin de garantir son unité ainsi qu'une conservation idoine, il a été déplacé à Porrentruy, par les soins des services de M. François Noirjean, Archiviste cantonal. Le Comité directeur a décidé de remettre gracieusement ce Fonds aux Archives cantonales de la République et Canton du Jura à Porrentruy ainsi qu'à la Bibliothèque cantonale jurassienne et soumet aujourd'hui à l'Assemblée générale la décision de cette donation selon la convention suivante :

Convention concernant la donation du Fonds André Rais de la Société jurassienne d'Emulation aux Archives cantonales jurassiennes et à la Bibliothèque cantonale jurassienne

1. La *Société jurassienne d'Emulation* décide de déposer et de donner son *Fonds André Rais* acquis en 1981 aux Archives cantonales jurassiennes et à la Bibliothèque cantonale jurassienne, rattachées à l'Office cantonal de la Culture de la République et Canton du Jura. Les ouvrages contenus dans le Fonds sont remis à la Bibliothèque cantonale jurassienne qui complètera le Fonds de la *Société jurassienne d'Emulation* en dépôt auprès d'elle et qui ensuite pourra en disposer selon ses besoins.

2. Ce fonds sera dénommé « Fonds André Rais de la Société jurassienne d'Emulation ».

3. Les Archives cantonales jurassiennes et la Bibliothèque cantonale jurassienne acceptent le don du « Fonds André Rais de la Société jurassienne d'Emulation » et s'engagent à le mettre en valeur et à la disposition des chercheurs et du public.

4. La consultation et l'utilisation du « Fonds André Rais de la Société jurassienne d'Emulation » seront gratuites.

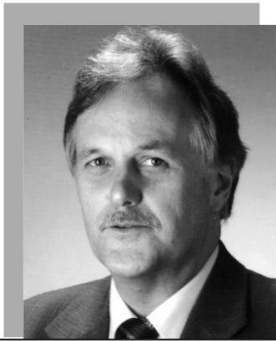
5. La *Société jurassienne d'Emulation* a le projet de publier un armorial jurassien. Dès lors, la consultation des fichiers héraldiques du « Fonds André Rais de la Société jurassienne d'Emulation » par des tiers en vue de la publication d'un armorial pouvant faire concurrence au projet précité n'est pas autorisée pendant quinze ans à dater de la présente convention.

M. Marcel S. Jacquat demande pourquoi on a privilégié une donation plutôt qu'un dépôt.

M. Pierre Lachat répond que les frais liés à la mise en valeur des documents rassemblés par André Rais risquent de dépasser largement le montant investi initialement par l'Emulation dans ce Fonds. Il relève que les Archives cantonales accepteront de débloquer un tel montant seulement si les documents en question leur appartiennent. Le Président central passe ensuite la parole à l'Archiviste cantonal, M. François Noirjean qui parle du contenu mythique du Fonds Rais, composé de plus d'un million de notices, source complémentaire aux archives actuelles, mais pas encore répertoriées. La plupart des textes sont manuscrits et demandent d'être enregistrés sur des supports informatiques modernes. Il est difficile d'estimer le coût réel d'une telle entreprise, mais il peut s'avérer énorme.

L'Assemblée accepte, par un lever de mains et à une majorité évidente, la Convention concernant la donation du « Fonds André Rais de la Société jurassienne d'Emulation » aux Archives cantonales et à la Bibliothèque cantonale jurassienne à Porrentruy. Par conséquent, l'article 51 des Statuts de la Société jurassienne d'Emulation est abrogé.

4. COMPTES 2009



Jean-Maurice MAITRE

Trésorier

Le Trésorier central, M. Jean-Maurice Maitre, présente et commente les comptes 2009.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

		<u>2009</u>		<u>2008</u>
		Fr.		Fr.
ACTIF				
Caisse		525.20		4.80
CCP		3'300.21		3'439.41
Banques		51'220.76		65'024.81
Fonds de placements (valeur boursière)	187'444.00		188'372.10	
./. Provision pour fluctuation cours boursiers	<u>-5'000.00</u>	182'444.00	<u>-5'000.00</u>	183'372.10
Débiteurs	27'310.15		28'815.93	
./. Provision pour pertes sur débiteurs	<u>-3'500.00</u>	23'810.15	<u>-7'500.00</u>	21'315.93
Actif transitoire		40'766.55		31'343.40
Ouvrages en stock		30'000.00		25'500.00
Fonds Rais		1.00		0.00
TOTAL		332'067.87		330'000.45
 PASSIF				
Créanciers		91'713.70		37'936.55
Passif transitoire		0.00		26'311.90
Provision générale		20'000.00		31'000.00
Provision Editions		128'000.00		128'000.00
Fonds :				
- Monument Flury		637.50		637.50
- Archéologie		64'845.15		62'421.40
- Mémoire orale		2'000.00		20'000.00
- Fonds Pierre Pertuis		10'000.00		0.00
Fortune au 1er janvier	23'693.10		36'523.49	
Résultat de l'exercice	<u>-8'821.58</u>	14'871.52	<u>-12'830.39</u>	23'693.10
TOTAL		332'067.87		330'000.45

COMPTE DE FONCTIONNEMENT "ADMINISTRATION"

	2009	2008
	Fr.	Fr.
PRODUITS		
Cotisations	58'987.50	62'010.00
Produits financiers	4'696.53	7'447.14
Variation cours sur titres	-928.10	-25'039.30
Dissolution provision pour fluctuation des cours	0.00	25'000.00
Subvention Loterie Romande DIJU/CEH	25'000.00	0.00
Subvention Bâle Campagne DIJU/CEH	15'000.00	0.00
Subvention Banque Cantonale du Jura DIJU/CEH	2'000.00	0.00
Produits divers	6'789.00	280.95
Dissolution partielle provision générale	11'000.00	20'000.00
Dissolution fonds pour actions particulières	0.00	25'000.00
Dissolution partielle fonds Mémoire Orale	10'000.00	0.00
Prix de l'assemblée interjurassienne	10'000.00	0.00
TOTAL	142'544.93	114'698.79
CHARGES		
Actes et tirés à part	-65'110.40	-62'797.70
Annonces dans les Actes	12'400.00	12'600.00
Ventes Actes et tirés à part	4'743.50	5'615.56
Cercles d'études	-13'000.00	-13'000.00
Assemblée générale et Conseils	-10'711.00	-10'485.60
Administration générale	-103'377.67	-101'777.71
Frais site internet	-538.00	-12'649.45
Pertes sur débiteurs	0.00	-384.58
Frais divers	-2'249.00	-11'221.30
Participation SJE à Mémoire orale	-20'000.00	-10'000.00
Projet Renfer	-3'000.00	-3'000.00
Charges extraordinaires	0.00	-3'625.25
Dotation au fonds Pierre-Pertuis	-10'000.00	0.00
Contribution DIJU/CEH	-42'000.00	0.00
TOTAL	-252'842.57	-210'726.03
RESULTAT DU COMPTE D'ADMINISTRATION AVANT SUBVENTIONS	-110'297.64	-96'027.24
Subventions :		
- Canton du Jura	66'400.00	66'400.00
- Canton de Berne	16'000.00	16'000.00
RESULTAT DU COMPTE D'ADMINISTRATION APRES SUBVENTIONS	-27'897.64	-13'627.24

COMPTE DE FONCTIONNEMENT "EDITIONS"

	<u>2009</u> Fr.	<u>2008</u> Fr.
Produits des ventes	63'596.72	24'314.75
Subvention Loterie Romande Jurassique	0.00	5'000.00
Subvention Loterie Romande Béton et Vapeur	0.00	7'000.00
Subvention Loterie Romande Godin	5'000.00	0.00
Subvention Freiwillige Godin	4'496.20	0.00
Subvention Loterie Romande Rossel	7'000.00	0.00
Subvention Université de Berne Rossel	5'000.00	0.00
Subvention Commune de Tramelan Rossel	500.00	0.00
Subvention Canton de Berne Béton et Vapeur	2'000.00	0.00
Subvention Loterie Romande Veralli	0.00	10'000.00
Subventions ouvrage La Neuveville	0.00	-6'000.00
Subvention Loterie Romande Le Cheval	2'500.00	0.00
Contribution Haras Fédéral Le Cheval	40'000.00	0.00
Subvention Commune de Courgenay 9 couronnes	100.00	0.00
Variation ouvrages en stock	4'500.00	
Charges	-115'616.86	-90'517.90
RESULTAT DES EDITIONS	19'076.06	-50'203.15
AVANT DISSOLUTION DES PROVISIONS		
Dissolution de la provision Editions	0.00	51'000.00
RESULTAT DES EDITIONS APRES		
DISSOLUTION DES PROVISIONS	19'076.06	796.85

COMPTE DE FONCTIONNEMENT GLOBAL

	<u>2009</u> Fr.	<u>2008</u> Fr.
Résultat du compte d'administration	-27'897.64	-13'627.24
Résultat du compte éditions	19'076.06	796.85
RESULTAT GLOBAL	-8'821.58	-12'830.39

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons vérifié les comptes annuels 2009 préparés par le Comité directeur.

A l'issue de nos vérifications, nous avons acquis la conviction :

- que les comptes annuels annexés concordent avec la comptabilité ;
- que la comptabilité est régulièrement tenue et les comptes annuels régulièrement établis ;
- que le bilan donne une image fidèle de la fortune de l'association au 31 décembre 2009 ;
- que le compte de fonctionnement de l'exercice 2009 indique de façon précise l'origine des ressources et l'emploi qui en a été fait ;
- que le Comité directeur a agi conformément au but statutaire, aux décisions sociales et dans l'intérêt de l'association.

En conséquence, nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont présentés.

Porrentruy, le 27 avril 2010

Charles Jeandupeux
Section des Franches-Montagnes

Claude-Adrien Schaller
Section des Franches-Montagnes

DÉCISION

Après lecture du rapport des vérificateurs, l'Assemblée accepte les comptes tels que présentés. Elle en donne décharge au Trésorier central, au Comité directeur et au Conseil.

5. Budget 2010

Le Trésorier présente et commente le budget 2010.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT "ADMINISTRATION"

	BUDGET	BUDGET	COMPTES
	<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>2009</u>
	Fr.	Fr.	Fr.
PRODUITS			
Cotisations	60'000.00	63'000.00	58'987.50
Produits financiers	4'500.00	5'000.00	4'696.53
Variation cours sur titres	0.00	0.00	-928.10
Subvention Loterie Romande DIJU/CEH	0.00	0.00	25'000.00
Subvention Bâle Campagne DIJU/CEH	0.00	0.00	15'000.00
Subvention Banque Cantonale du Jura DIJU/CEH	0.00	0.00	2'000.00
Dissolution partielle provision générale	10'000.00	10'000.00	11'000.00
Dissolution partielle fonds Mémoire orale	2'000.00	0.00	10'000.00
Produits divers	500.00	300.00	6'789.00
Prix de l'assemblée interjurassienne	0.00	0.00	10'000.00
TOTAL	77'000.00	78'300.00	142'544.93
CHARGES			
Actes et tirés à part	-65'000.00	-63'000.00	-65'110.40
Annonces dans les Actes	12'500.00	13'000.00	12'400.00
Ventes Actes et tirés à part	5'000.00	5'500.00	4'743.50
Cercles d'études	-13'000.00	-13'000.00	-13'000.00
Assemblée générale et Conseils	-7'500.00	-10'000.00	-10'711.00
Administration générale	-103'000.00	-103'000.00	-103'377.67
Frais site internet	-500.00	0.00	-538.00
Pertes sur débiteurs	-1'000.00	-1'000.00	0.00
Frais divers	-2'000.00	-2'000.00	-2'249.00
Participation SJE à Mémoire orale	-20'000.00	-10'000.00	-20'000.00
Projet Renfer	-3'000.00	-3'000.00	-3'000.00
Dotation au fonds Pierre Pertuis	0.00	0.00	-10'000.00
Contribution DIJU/CEH	0.00	0.00	-42'000.00
TOTAL	-197'500.00	-186'500.00	-252'842.57
RESULTAT DU COMPTE D'ADMINISTRATION AVANT SUBVENTIONS	-120'500.00	-108'200.00	-110'297.64
Subventions :			
- Canton du Jura	66'400.00	66'400.00	66'400.00
- Canton de Berne	16'000.00	16'000.00	16'000.00
RESULTAT DU COMPTE D'ADMINISTRATION APRES SUBVENTIONS	-38'100.00	-25'800.00	-27'897.64

COMPTE DE FONCTIONNEMENT "EDITIONS"

	BUDGET	BUDGET	COMPTES
	<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>2009</u>
	Fr.	Fr.	Fr.
Produits des ventes	101'500.00	70'000.00	63'596.72
Subvention Loterie Romande Godin	0.00	0.00	5'000.00
Subvention Freiwillige Godin	0.00	0.00	4'496.20
Subvention Loterie Romande Rossel	0.00	0.00	7'000.00
Subvention Université de Berne Rossel	0.00	0.00	5'000.00
Subvention Commune de Tramelan Rossel	0.00	0.00	500.00
Subvention Canton de Berne Béton et Vapeur	0.00	0.00	2'000.00
Subvention Loterie Romande Le Cheval	0.00	0.00	2'500.00
Contribution Haras Fédéral Le Cheval	0.00	0.00	40'000.00
Subvention Commune de Courgenay 9 couronnes	0.00	0.00	100.00
Variation ouvrages en stock	0.00	0.00	4'500.00
Subventions ouvrages éditions 2009/2010	22'000.00	70'000.00	
Charges	-97'000.00	-120'000.00	-115'616.86
RESULTAT DES EDITIONS AVANT DISSOLUTION DES PROVISIONS	26'500.00	20'000.00	19'076.06
RESULTAT DES EDITIONS	26'500.00	20'000.00	19'076.06

COMPTE DE FONCTIONNEMENT GLOBAL

	BUDGET	BUDGET	COMPTES
	<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>2009</u>
	Fr.	Fr.	Fr.
Résultat du compte d'administration	-38'100.00	-25'800.00	-27'897.64
Résultat du compte éditions	26'500.00	20'000.00	19'076.06
RESULTAT GLOBAL	-11'600.00	-5'800.00	-8'821.58

Le budget 2010 est accepté par l'Assemblée sans aucun commentaire.

Le Président central informe les Emulateurs présents que les comptes de la Société jurassienne d'Emulation ont été également supervisés par le Contrôle des finances de la République et Canton du Jura. MM. Maurice Brêchet, chef de ce service, et Bernard Kohler n'ont formulé aucune remarque ou recommandation et ont constaté que les comptes de la SJE sont très bien tenus.

M. Pierre Lachat remercie chaleureusement M. Jean-Maurice Maitre et M^{me} Natalia Da Campo pour la qualité de leur travail.

6. DÉCLARATION INTERJURASSIENNE

Après avoir assisté, avec grand intérêt, à la séance interactive organisée par l'Assemblée interjurassienne, les membres du Comité directeur, en cette période où la région jurassienne aborde une nouvelle étape de son histoire, se sont posé la question de savoir dans quelle mesure la Société jurassienne d'Emulation, qui a toujours été présente aux moments charnières de l'histoire jurassienne, devrait intervenir et prendre officiellement position dans le débat. Ils ont ainsi rédigé une Déclaration interjurassienne soumise aujourd'hui à l'acceptation de l'Assemblée générale.

Déclaration interjurassienne

La Société jurassienne d'Emulation a pris connaissance du rapport final de l'Assemblée interjurassienne et a participé à la séance d'information interactive du 23 février 2010 au CIP à Tramelan.

Consciente de sa vocation culturelle sur l'ensemble du territoire interjurassien, au sens de la culture telle que définie par l'Unesco,

la Société jurassienne d'Emulation

salue

l'immense travail fourni par l'Assemblée interjurassienne ;

remercie

l'Assemblée interjurassienne d'avoir rétabli le dialogue interjurassien ;

constate

qu'une nouvelle fois le Jura et le Jura bernois ont rendez-vous avec leur histoire et leur destin ;

constate

que le Jura et le Jura bernois restent liés par une culture commune fondée sur la langue et l'histoire, d'une part, et par une communauté d'intérêts actuels, d'autre part ;

et, forte de ce double constat, *la Société jurassienne d'Emulation*

approuve

une voie commune pour le Jura et le Jura bernois qui restent unis culturellement même si leur identité propre s'exprime de manière plurielle ;

déclare

adhérer pleinement aux conclusions du rapport final de l'Assemblée interjurassienne.

M. Walter von Kaenel, en sa qualité de membre de l'Assemblée interjurassienne, tient à relever que la Déclaration interjurassienne sera jointe au rapport final transmis au Conseil fédéral. Il se rallie à la position prise par le Comité directeur et par le Conseil de la Société jurassienne d'Emulation qu'il félicite de son intervention.

La Déclaration interjurassienne est acceptée à une majorité évidente.

INTERMÈDE MUSICAL

M. Jean Sidler, violoniste-luthier et chef de l'Orchestre de Chambre de Bienne, offre aux participants un voyage sonore à travers le monde, en interprétant avec une plénitude et une profondeur remarquables l'extrait de Orphée et Euridice de Christoph Willibald Gluck intitulé Ballet des ombres heureuses, ainsi que plusieurs morceaux de musique à consonances variées genre Klezmer, Nigun, mélodies populaires des Balkans.

7. ÉLECTIONS

M. Charles Félix, Président du Cercle de Mathématiques et de Physique, est arrivé au terme de son deuxième mandat statutaire. Il a par conséquent demandé à être déchargé de sa fonction. Le Comité du Cercle a nommé, en novembre dernier, un nouveau Président en la personne de M. Benjamin Bergé. L'ancien Président du Cercle est chaleureusement remercié pour son magnifique engagement au service de la Société. Un cadeau lui est remis et, après des applaudissements nourris, un hommage lui est rendu par M^{me} Marcelle Roulet.

HOMMAGE DE MARCELLE ROULET À CHARLES FÉLIX

Recevoir en ce lieu les hommages de la Société jurassienne d'Emulation doit être émouvant pour Charles Félix. En effet il est arrivé avec ses parents à Tramelan à l'âge de treize ans, en plein hiver, sous un mètre cinquante de neige. Quel contraste pour ce jeune Vaudois de la plaine !

Charles a passé une jeunesse heureuse dans ce village et reste très attaché à cette région. Son œil brille d'émotion lorsqu'il évoque ses balades à ski dans les Franches-Montagnes, aux Reussilles, ou à La Chaux-des-Breuleux, dont il admirera toujours les paysages sublimes et le calme qui s'en dégage. L'été il partait pêcher à l'Etang de La Gruère, autre lieu plein de souvenirs !

Charles a étudié les mathématiques à l'Université de Lausanne. Alphonse Widmer est venu proposer au jeune diplômé d'enseigner deux ou trois ans à la « Canto ». Arrivé à Porrentruy, cité inconnue de Charles, il a fait une découverte qui l'enthousiasme : une école dans un jardin, quelle merveille !

Dès lors il enseignera avec un plaisir évident pendant trente-huit ans au Lycée et il en sera également le directeur.

L'enseignement des mathématiques, oui mais au sens large. Il est important pour Charles de sortir les maths de l'école pour les inscrire dans la vie ! Belle science, de lointaine origine (Chine, Egypte, Grèce) qui doit être confrontée à la philosophie, à l'architecture et à l'histoire. Charles intégrera ces préceptes fondamentaux qu'il fait siens dans les statuts du Cercle.

Comme il aime à le dire : les maths ne sont pas nées hier matin sous un arbre !

J'aurais aimé avoir un tel professeur, qui englobait ces disciplines dans son enseignement et qui de plus, passionné de jazz, emmenait ses élèves écouter des concerts à Fribourg, à Bâle ou en France voisine.

Homme généreux et soucieux de donner le meilleur aux autres. Homme érudit, universel, aux multiples intérêts tels la littérature, la peinture, l'architecture ou les voyages.

Son admiration pour Le Corbusier l'a poussé à voyager sur ses traces. Charles a explicité les « Règles du Modulor », travail qui a été publié dans les *Actes* en 1995.

Membre du CES, Charles a fait la connaissance de Pierre Reusser qui lui a suggéré de créer un Cercle de Mathématiques et de Physique. En brillant émulateur, il s'y est attelé. Entouré d'Aldo Dalla Piazza, d'Eric Jeannet et de Pierre Jolissaint, il a entériné le Cercle le 15 novembre 1997 à Moutier.

Durant ses douze années de présidence, Charles a privilégié le choix de conférences qui relient les mathématiques aux activités professionnelles comme les maths et l'horlogerie, les maths et l'architecture, la médecine, la couleur, la peinture, la musique et même le GPS.

Chaque année le Cercle attribue un prix jeunesse à des étudiants, filles et garçons. Le prix le plus marquant pour Charles a été remis en 2009 à deux étudiantes et à un étudiant de la haute école ARC ingénierie de Saint-Imier. Il s'agit d'un satellite nommé Swisscube, de dix centimètres de côté et d'un kilo, envoyé dans l'espace pour étudier les nuages à cent kilomètres de la terre. Cent cubes tournent aujourd'hui autour du globe.

Enfin, lors de chaque assemblée générale du Cercle, Charles s'amuse à lancer une énigme de math à résoudre par qui le veut bien et ils sont nombreux à s'y essayer avec succès.

Cher Charles, pour ton bel engagement au sein de la SJE et du Cercle de Mathématiques et de Physique, pour ton apport considérable et de haute valeur durant ces nombreuses années, je te transmets les chaleureux remerciements du Comité directeur et de tous les émulateurs.

Je te souhaite beaucoup de plaisir dans tes activités d'aujourd'hui et de demain. J'espère que tu n'auras pas, Noël prochain, une indigestion de tresses, tresses faites maison, à ton exigence, par les élèves qui suivent tes cours d'appoint et cela en gage de ton bénévolat !

Profite de tes belles balades dans les hauts de Montreux, des bons petits plats que tu aimes mijoter et des moments de bonheur auprès d'Adèle et de Capucine, tes petites-filles chéries.

Suite à cet hommage, l'honorariat pour M. Charles Félix est proposé à l'Assemblée. Cette dernière accepte, à l'unanimité, la proposition du Comité directeur.

A son tour, M. Charles Félix exprime tout le plaisir qu'il a eu à transmettre son savoir entouré par les émulateurs partageant la même passion. Très touché par les propos qui lui ont été adressés par M^{me} Marcelle Roulet, il remercie toutes les personnes qui l'ont encouragé et soutenu dans la création du Cercle de Mathématiques et de Physique, en particulier M. Pierre Reusser. Il souhaite bon vent au nouveau Président, M. Benjamin Bergé, qui a accepté de poursuivre les buts fixés par les fondateurs du Cercle : sortir les mathématiques de leur tour d'ivoire, présenter ce domaine en forme d'une lecture éthérée traitant des origines des objets, inciter à jouer avec les chiffres, en faire une passion.

Le Président central fait ensuite lecture de la lettre de démission qui a été adressée au Comité directeur par M. Jean-Jacques Schumacher, membre du Comité directeur depuis deux ans et Responsable du projet Pierre-Pertuis.

M. Pierre Lachat explique le contexte de la décision prise par M. Jean-Jacques Schumacher. En effet, la vision du Comité directeur quant au projet Pierre-Pertuis ne rejoignait plus celle de son Responsable et les choses ont été expliquées peut-être un peu sèchement par le Président lors d'une séance du Comité directeur. M. Schumacher, porteur du projet mentionné ci-dessus, s'est senti blessé et a décidé de quitter le Comité directeur.

M. Pierre Lachat lui rend hommage. Il commence par présenter publiquement ses excuses à J.-J. Schumacher s'il l'a vexé, car telle n'était pas du tout sa volonté. Le Président central met en relief son caractère engagé et sa jovialité et il rappelle ses compétences et son carnet d'adresses qu'il a mis au service de la Société jurassienne d'Emulation, puis il le remercie pour tous les conseils précieux qu'il a pu donner lors

du traitement des dossiers en relation avec le Jura bernois. M. Jean-Jacques Schumacher a posé les jalons de la mise en valeur du site de Pierre-Pertuis ainsi que de la région tavannoise. Nous lui en sommes reconnaissants et son travail sera continué.

Deux personnes ont été pressenties pour compléter le Comité directeur : M. Martin Choffat, Responsable des Actes au sein de la Société jurassienne d'Emulation et professeur de français, de latin et de grec au Collège Thurmann à Porrentruy, ainsi que M. Walter von Kaenel, Président de Longines et membre de l'Assemblée interjurassienne. Martin Choffat se présente et dit combien il estime judicieux que le responsable des Actes fasse partie du Comité directeur, puis il présente son parcours professionnel. Quant à M. Walter von Kaenel, il rappelle ses qualités de militaire, d'historien amateur, de chef d'entreprise et d'enfant de la région engagé politiquement. L'Assemblée accepte, par acclamations, ces deux candidatures.

A l'exception du Président central qui est arrivé à l'échéance de ses deux mandats statutaires et du Secrétaire général qui a été élu l'année dernière, les autres membres du Comité directeur sont reconduits pour une nouvelle période de quatre années. Il s'agit de M^{mes} Geneviève Bugnon, Marie-Isabelle Cattin, Marcelle Roulet, Chantal Garbani, et de MM. Jean-Maurice Maitre, François Friche et Clément Saucy. M. Pierre Lachat remercie l'Assemblée pour la confiance qui leur est témoignée.

Le Président sortant invite les personnes présentes à faire des propositions pour la fonction de Président central. Personne ne s'étant manifesté dans ce sens, Monsieur Lachat, au nom du Comité directeur et du Conseil de l'Emulation, propose à l'Assemblée un successeur en la personne de M^{me} Marcelle Roulet, membre du Comité directeur depuis de longues années et l'invite à se présenter.

ALLOCUTION DE M^{ME} MARCELLE ROULET

C'est empreinte d'émotion et consciente de la responsabilité dévolue à cette charge que je me présente à vous. Si mon visage vous est connu, mon parcours l'est moins pour plusieurs d'entre vous.

Je suis née Gabus, au Locle en 1945, ville dans laquelle j'ai effectué mes écoles primaires et secondaires. Après une maturité de culture générale et un CFC de dessinatrice en bâtiment à Neuchâtel, j'ai obtenu en 1972 mon diplôme d'architecte à l'Ecole supérieure technique de Genève.

En 1981, associée dès sa création au bureau d'architecture SIA MSBR SA Saint-Imier – La Chaux-de-Fonds, je me suis installée avec ma fille Nadja à Saint-Imier.

Professionnellement, je me consacre plus particulièrement à l'élaboration de projets, à la direction architecturale ainsi qu'à des études de plans de quartier, d'urbanisme et de concours. Métier prenant mais passionnant !

Les beaux-arts sont mon domaine de prédilection. Ils sont l'oxygène de ma vie, aussi indispensables que ma fille, ma famille ou mes amis. Je vis parmi des œuvres d'artistes contemporains d'ici et d'ailleurs. Sculptures, toiles et bijoux illuminent mon quotidien, me ressourcent, me poussent à me remettre en question, me nourrissent et m'apportent de si belles émotions.

J'ai fait partie pendant dix ans du Comité des Amis des arts du Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds. J'ai représenté la SJE au sein de la Commission pour l'encouragement des beaux-arts de la République et Canton du Jura durant trois législatures avec bonheur et efficacité.

J'ai fait partie de la commission Musée-Bibliothèque de Saint-Imier et j'ai ainsi participé à la création du Relais culturel d'Erguël qui regroupe le Musée, le Centre de culture et de Loisirs, les Bibliothèque et Ludothèque communales.

Au niveau associatif, j'ai fait partie du Comité de l'APAJ. Je suis membre du Zonta international, club de Delémont, depuis 1982. J'en ai assumé la présidence et la charge d'Area Director. Je suis membre de plusieurs associations culturelles et musées.

Emulatrice depuis vingt ans, je suis entrée au CD en 1992, sur la proposition d'Anne-Marie Steullet et de Jean-Pierre Bessire.

La Société jurassienne d'Emulation m'a beaucoup apporté, j'y ai fait des rencontres exceptionnelles, de belles amitiés. Elle a été une stimulation intellectuelle constante. Elle m'a permis de m'enrichir grâce à des horizons inconnus découverts dans ses *Actes*.

Pour ce don rare, je suis prête à m'engager plus fortement, avec mes qualités et mes défauts, au sein de cette société à laquelle je suis très attachée.

J'aime les défis. Vous en conviendrez, ce sont eux qui nous laissent les plus beaux souvenirs ! Honorer la charge de la présidence centrale en étant femme, neuchâteloise et citoyenne de Saint-Imier, c'est plutôt atypique !

Femme : Depuis l'adolescence, j'ai milité pour l'égalité des chances entre hommes et femmes. J'ai dû faire ma place durant mes études d'architecture, profession dite « masculine » à l'époque. J'ai dû m'imposer également dans l'exercice de ma profession. Je me plais à relever l'ouverture d'esprit dont a toujours fait preuve la SJE : l'égalité entre hommes et femmes y est réelle et je serais fière qu'une femme en assume la présidence.

Neuchâteloise : C'est-à-dire Jurassienne d'à côté ! Je suis issue d'un milieu protestant, sévère, consciencieux et plein de retenue par ma mère; ouvert, curieux, humaniste, aventureux et bon vivant par mon père. Retenue et expressivité: ma personnalité s'est imprégnée de cette ambivalence.

Ces deux mentalités caractérisent le Jura et le Jura bernois et c'est forte de mon acquis que je me sens à l'aise et en symbiose aussi bien avec les Jurassiens qu'avec les Jurassiens bernois, sachant les apprécier sans parti pris avec respect et tolérance.

Citoyenne de Saint-Imier : Bien ancrée en Erguël, je serais heureuse à travers la présidence de contribuer à ce que la SJE y soit plus visible et de donner au Jura bernois la reconnaissance qu'il mérite, patrie de grands émulateurs. N'est-ce pas une opportunité dans la mouvance du temps ? Travaux de l'AIJ, commissions intercantionales, idée d'un super canton de l'Arc jurassien.

Continuons à renforcer les liens entre nos deux régions au destin commun de toujours. Participons aux projets novateurs ou indispensables comme le CREA, site de Malleray par exemple, outil propice à la réflexion et à la recherche qui permettra à nos jeunes talents de créer au cœur de leur région.

Mon sens de la vie, ma curiosité me poussent également à rechercher des échanges au-delà de nos frontières régionales. Confrontons nos découvertes scientifiques, intellectuelles ou culturelles à celles des autres régions de la Suisse au travers des Cercles et des Sections. Evitons le renfermement au profit de l'épanouissement.

Si vous me portez à la présidence, je dis à Pierre Lachat qu'il ne sera pas facile de lui succéder. Président accompli, humaniste, jamais à cours d'idées ou de projets et sachant si bien aiguillonner les membres du Comité directeur dans des tâches diverses, compagnon apprécié durant ces neuf années de partage au CD, son expérience, sa culture, ses connaissances juridiques me seront précieuses.

Je le remercie d'avance pour son appui. Je sais aussi pouvoir compter sur le soutien de Thibault et du CD, des Commissions des *Actes* et des Editions, de nos chères secrétaires, des présidentes et présidents des Cercles et des Sections et, je l'espère, de vous toutes et tous, chers émulateurs.

Dans ce lieu, Tramelan, j'ai une pensée pour ma tante préférée Madeleine Gabus-Rossel, petite-fille de Virgile, qui me répétait souvent : *Sois grande !*

Il me faudra l'être pour représenter dignement cette noble dame qu'est la Société jurassienne d'Emulation. Merci pour votre confiance.



L'Assemblée accepte cette candidature et, par acclamations, nomme M^{me} Marcelle Roulet en qualité de Présidente centrale de la Société jurassienne d'Emulation. En guise de passation des pouvoirs, M. Pierre Lachat lui transmet la clé du secrétariat avec une magnifique rose.

M. Jean-Maurice Maitre informe l'Assemblée que M. Charles Jeandupeux, vérificateur des comptes de la Société jurassienne d'Emulation depuis huit ans, absent et excusé aujourd'hui, souhaite être déchargé de sa fonction. Le Trésorier central le remercie pour son engagement au sein de la Société durant toutes ces années. Un cadeau lui sera remis ultérieurement.

Pour le remplacer, le Comité directeur propose M. Jean-Michel Mischler, Directeur de Medhop à Porrentruy. L'Assemblée accepte à l'unanimité cette candidature.

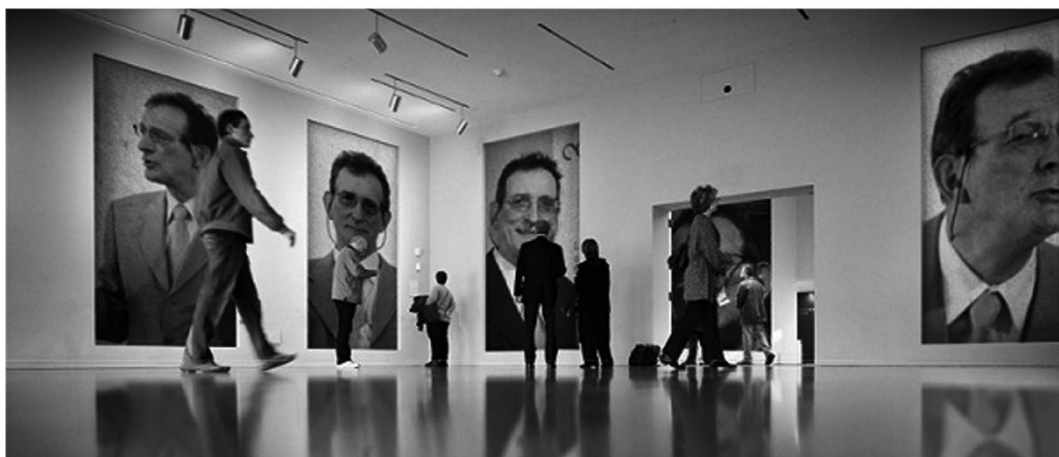
8. REMERCIEMENTS

En poste depuis 2002 et au terme de son deuxième mandat statutaire, le Président central, M. Pierre Lachat, doit se retirer. Un hommage lui est rendu par M. Michel Hänggi.

HOMMAGE DE MICHEL HÄNGGI À PIERRE LACHAT

Hommage à mon frère, compagnon de route et ami très cher Pierre Lachat...

La première partie de l'allocution de Michel Hänggi est humoristique, sous forme de diaporama visant à mettre en exergue l'impact mondial de la présidence de Pierre Lachat.



La seconde partie se veut « sérieuse »...

Restituer la profondeur de l'homme et la grandeur du cœur en quelques mots est un exercice périlleux et forcément réducteur. Car enfin, il fallut bien quelques milliers de pages à Zola pour extirper ses ouvriers du silence et autant à Homère pour fixer son Ulysse à la postérité ! La recherche de l'essentiel ne supporte pas les raccourcis, les simplifications... Il me reste donc à espérer que mon auditoire bienveillant saura chercher au-delà des mots une richesse que ceux-ci ne parviendront sans doute pas à restituer pleinement.

Pierre Lachat est entré au Comité directeur de la *Société jurassienne d'Emulation* en 1999, en remplacement de Gilbert Jobin. Trois ans plus tard, quelle ascension fulgurante, il est propulsé président de la *Société*.

Il faut raconter de quelle manière cela se fit puisque la scène, jusqu'à aujourd'hui, est restée dans les mémoires de ses rares témoins, Claude Juillerat, Alain Beuchat, Claude Rebetez et moi-même, qui formions alors

le bureau SJE. Réunis chez notre président, un verre de Gewurtztraminer à la main, mais était-il besoin de le préciser, nous évoquions le successeur pressenti de Claude avec appréhension, l'assemblée générale de Neuchâtel approchant à grands pas. Claude Rebetez, qui n'aime pas les discussions vaines, décide de prendre le téléphone et de relancer à sa manière Pierre Lachat. Je restitue très exactement ses mots : *Ouais Pierre, c'est Claude... Ecoute, on est avec le bureau, t'as réfléchi pour la présidence ?* Silence de Claude, Pierre s'engageant sans doute dans un début d'argumentation, abrégée par l'impatience de Claude. Celui-ci hausse le ton. *Non, mais écoute Pierre, maintenant t'arrête ton cirque et tu prends tes responsabilités !* Si mes souvenirs sont bons, la réponse positive n'a pas dû se faire attendre plus de cinq secondes avant d'être confirmée plus officiellement dans les vingt-quatre heures... Pierre est ainsi devenu Président de la SJE lors de l'assemblée générale de Neuchâtel en 2002.

Les mauvaises langues diront que les hommes de pouvoir aiment à se faire prier. Je suis sûr moi qu'il s'agit de bien autre chose. C'est que l'homme, ainsi qu'il le dira plus tard lors de son allocution de nouveau président, doutait de ses *qualités culturelles à conduire cette grande et prestigieuse association*. Car, s'il est une qualité par-dessus toutes qui a animé le frais président, c'est la connaissance du terrain sur lequel il s'engageait. Il savait l'importance de la SJE dans le panorama interjurassien et le poids historico-culturel de son incessante activité, savait ce qu'on attendait de lui : faire fructifier le patrimoine qu'on lui remettait entre les mains, puis le remettre à son tour entre de bonnes mains.

Conscient de la tâche qui lui incombait, Pierre s'est investi corps et âme dans l'aventure émulative. S'il a pris le costume de président avec appréhension, il se l'est approprié rapidement pour faire corps bientôt avec lui.

L'année passée, Geneviève Bugnon, dans sa trop grande bonté à rendre hommage au Secrétaire général démissionnaire que j'étais, évoquait tout ce qui avait été accompli depuis 2001 : rajeunissement de la société, de ses instances dirigeantes, nouvelle impulsion aux Editions, nouvelle identité graphique, site internet, ouverture au monde, rapprochement interjurassien, création de Cercles, prix AIJ... Mais l'individu ne brille qu'à travers un collectif lui-même brillant, dynamique, solidaire. C'est à toi Pierre que nous devons cette impulsion, cet esprit de famille. Tu as été de toutes les aventures, de toutes les batailles. Tu as été le capitaine et l'élément fédérateur d'un ouvrage collectif, le rouage sans lequel rien n'aurait été possible.

Plus que tout, tu as été le président dont la SJE avait besoin à ce moment charnière de son histoire. Jusque-là la SJE était, et cela suffisait. Mais la distance à la Question jurassienne, le rajeunissement de notre public, la démocratisation des études et de nouveaux réflexes de société

ont singulièrement compliqué notre tâche et engendré une baisse de l'attractivité de notre message. Le Comité directeur que tu as conduit a été le premier à être confronté à l'obligation de redonner du sens et de séduire pour que la *Société* ait un avenir, pour qu'elle puisse espérer poursuivre son œuvre. Tu as su respecter le passé, mais aussi et surtout vivre avec ton temps, préparer l'avenir. Ce ne sont pas là que vains mots, tu appartiens à ces gens qui savent qu'on respecte le passé tout pendant qu'on le vulgarise, qu'on l'actualise avec intelligence, qui savent qu'en le rendant accessible à chaque époque, on en rend le message intemporel...

Il fallait du talent pour faire avec un Secrétaire général qui n'a pas été à l'école des courbettes et du politiquement correct, qui vit avec son temps et non avec les fantômes du passé ; il fallait du courage pour oser une nouvelle identité graphique, et plus généralement pour oser un tel dépoussiérage, admettre que la SJE appartient à ceux qui œuvrent pour elle et non à un passé figé. Tu as su, puisque ton rôle de président l'exigeait, prendre tes responsabilités. Mais je sais que si le président savait trancher dans le vif, au risque de déplaire parfois, l'homme, lui, ne dormait pas bien ensuite...

Car derrière le costume de président, derrière l'homme qui marque les esprits par ses nombreuses compétences et son savoir, il y a l'homme de cœur, dont la gentillesse n'a d'égal que l'humanité, l'amour du prochain et la curiosité. Evoquer le président, c'est évoquer l'homme en action, c'est parler des mouvements du cœur.

De philosophie moins alsacienne que ton prédécesseur, plus jeûneur que lui aussi, tu n'en es pas moins un homme très gourmand, gourmand du monde, curieux des autres et toujours attaché aux valeurs humaines qui te guident : ouverture, générosité, tolérance.

L'homme droit et l'homme de droit que tu es est un homme souple, un homme de consensus, à l'écoute de l'essentiel, sensible à préserver l'unité dans la diversité, capable de tenir compte des différentes sensibilités. Et Dieu sait si cette qualité a été bienvenue lorsqu'il s'est agi de prendre position dans des dossiers à caractère interjurassien. Car si la SJE ne voit plus l'intérêt de rappeler qu'elle a été interjurassienne bien avant l'invention du mot et surtout bien avant la propagation du réflexe, ses interlocuteurs l'attendent toujours au contour.

Pour nous tous qui t'avons côtoyé pendant toutes ces années, travailler avec toi et plus encore te connaître a été un grand bonheur et une grande chance. Sans ces qualités d'homme, la SJE ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

A titre plus privé, tu sais l'amitié que j'ai pour toi, Pierre. Tu es devenu un ami très cher et je sais que la SJE n'a pas eu à se plaindre de notre amitié. C'était la condition *sine qua non* pour que le navire avance sereinement.

Merci pour tout ce que tu as donné, merci pour ta générosité désintéressée, merci à toi Eglal de nous l'avoir cédé parfois, souvent. Bon vent à vous deux...

A la suite de cet hommage, l'Assemblée accepte, sur proposition du Conseil, de nommer M. Pierre Lachat membre d'honneur de la Société jurassienne d'Emulation. Des applaudissements nourris résonnent dans la salle, en témoignage de reconnaissance pour l'ampleur et la qualité de la tâche accomplie.

Une attention lui est alors remise et un bouquet de fleurs offert à son épouse, M^{me} Eglal Zaklama Lachat.

S'exprimant avec émotion, Pierre Lachat relève que sa présidence à la tête de l'Emulation fut le plus beau mandat culturel et associatif qu'il lui ait été donné de vivre. Il continuerait bien son activité mais les statuts l'en empêchent et c'est, dit-il, très bien ainsi car on est toujours meilleur quand on s'en va alors qu'on en a encore envie. Et puis, après huit ans à la même fonction, le temps est arrivé de passer la main pour permettre à de nouvelles forces et idées de se manifester. Il remercie chaleureusement ses collègues du Comité directeur, les membres du Conseil, son Secrétaire général que l'on a pris parfois pour son fils — ce qui l'a flatté — ainsi que Natalia Da Campo et Claudia Dubail, les deux fées du secrétariat.

Il offre une rose à M. Thibault Lachat, en guise de remerciements pour une année émulative passée à ses côtés, garnie de moments forts. Il en remet une autre à sa chère Eglal qui a supporté ses absences émulatrices et l'a encouragé dans cette activité.

9. DIVERS

M. Claude Rebetez, Président de la Commission « Culture » de l'Assemblée interjurassienne, félicite très vivement la Société jurassienne d'Emulation pour son labeur immense, d'année en année, dans le domaine de la culture. Il exprime son admiration devant la qualité du travail accompli par la Commission des Actes et la Commission des Editions, en mettant particulièrement en valeur l'ouvrage fraîchement sorti de presse intitulé «Ritratti». Monsieur Rebetez ne doute pas un instant que la Société jurassienne d'Emulation constitue un trait d'union entre le Jura et le Jura bernois. Persuadé qu'avec les nouveaux membres du Comité directeur, qu'il connaît de longue date, l'Emulation vivra de beaux moments, il souhaite à tous beaucoup de satisfactions et d'enrichissements dans leurs nouvelles responsabilités.

Le Président sortant, M. Pierre Lachat, remercie les membres du Comité de la Section de Tramelan et tout particulièrement M. Laurent Donzé pour l'organisation de cette magnifique journée.

La prochaine assemblée générale de la Société jurassienne d'Emulation aura lieu à Genève, le 14 mai 2011.

La séance est levée à 13 h 13.

Après le verre de l'amitié offert par la commune de Tramelan, l'apéritif dînatoire et un petit concert donné par M. Jean Sidler, violoniste qui s'est déjà produit au cours de l'assemblée, les participants se répartissent en deux groupes pour les visites guidées. Le premier se rend au Cinématographe de Tramelan sous la conduite de M. Daniel Chaignat, Président de la Coopérative Cinématographe-Royal. Le second s'en va visiter le Centre interrégional de perfectionnement sous la houlette de M. André Mazzarini, Responsable du CIP, et de son adjointe, M^{me} Isabelle Sahli, qui présentent les cours et formations dispensés sur le site.

Le procès-verbal a été rédigé par Natalia Da Campo

NOTES

¹ Elie WIESEL : *La Nuit*. Paris, Editions de Minuit, 1958, p. 146-147.

² Antoine de SAINT-EXUPÉRY : *Terre des hommes*. Paris, Gallimard, 1939, p. 218.

³ Pierre-Olivier WALZER : *Les Pré-Actes. Nouveau coup d'œil sur les origines de la Société jurassienne d'Emulation*. Porrentruy, Société jurassienne d'Emulation, 1990, p. 27.

